LUNDI 26 AVRIL 1915 — 5 centimes le numéro — 2e Année N° 111

L'ÉCHO DE LA PRESSE

INTERNATIONALE

JOURNAL BELGE D'INFORMATIONS

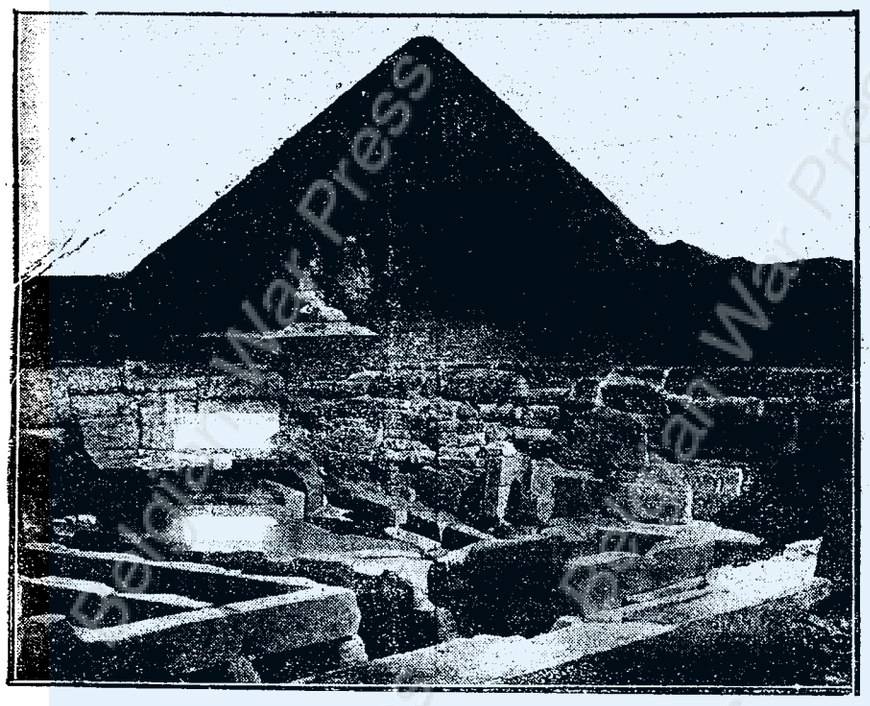
PARAISSANT TOUS LES JOURS

Abonnements Bruxelles et faubourgs: 1 an fr. 12.00; 6 mois . . . » 6.50; 3 mois . . . » 3.50; 1 mois . . . » 1.25

RÉDACTION ET ADMINISTRATION
20, rue du Canal, Bruxelles

Annonces :
La petite ligne ou l'espace équivalent . . . fr. 0.20
Réclame entre articles 2.00
» avant les annonces 0.50
Corps du journal et faits divers 1.00
Nécrologie 1.00
ON TRAITE A FORFAIT

Adresser les lettres et communiqués à la Rédaction.
Les annonces et demandes diverses à l'Administration.



Egypte. — Les Pyramides et le Sphinx.

Il n'est pas de photographie qui puisse rendre justice aux Pyramides d'Egypte. Aucune autre construction humaine n'est aussi impressionnante que ces formidables masses de pierre. La hauteur de la grande pyramide, Cheops, que montre cette gravure, est de 482 pieds, soit 12 pieds de plus que celle de la croix qui brille au faite du dôme de Saint-Pierre, de Rome. Si donc, cette pyramide était creuse, au lieu d'être presque entièrement pleine et solide, la cathédrale de Saint-Pierre, dôme, croix et le reste, pourrait y être logée comme un objet d'art sous un globe de verre. Elle couvrait à l'origine plus de cinq hectares, mais elle est réduite à quatre hectares et demi par les spoliations dont elle fut victime pendant des siècles. Chacun de ses quatre côtés mesurait à la base 765 pieds. Imaginez-vous 85 millions de pieds cubes de maçonnerie entassés en une pyramide, et cela avec une exactitude telle qu'on a pu baser des observations astronomiques sur ses angles et ses ombres.

Bien inférieur au point de vue des dimensions, mais bien plus ancien que les pyramides, est le Sphinx, monstre de pierre taillé en plein roc et à moitié enseveli dans un océan de sable. Horriblement mutilée, cette relique de l'antiquité égyptienne fait face, solennelle et silencieuse, au terrible désert, symbole de l'éternité. Si ces puissantes lèvres pouvaient parler, elles diraient « Avant qu'Abraham fût, j'étais ».

Le Sphinx dispute au temps l'empire du passé, il regarde en avant vers l'avenir lointain, alors que nous, comme les millions d'êtres humains qui nous ont précédés et qui ont contemplé son image, nous aurons vécu nos courtes existences et disparu.

Le traitement des plaies de guerre

Topiques cicatrisants

La cicatrisation des plaies est fonction de leur désinfection, cependant le pouvoir antiseptique et le pouvoir desinfectant souvent associés dans la même substance, sont loin de marcher toujours sur le meme front.

Tel antiseptique certain, mais irritant comme le sublimé, retardera la cicatrisation si son emploi est systématiquement prolongé : tel topique désuet de la vieille pharmacopée, consacrée par une expérience séculaire, amènera, s'il est employé à son heure, sur une plaie dont la septicité a été suffisamment réduite, des résultats surprenants.

Procédons à une revue rapide.

Les poudres d'abord, il en est qui ne sont qu'antiseptiques, comme l'iodoforme et les nombreux composés organiques iodés. Le premier est presque abandonné non seulement pour son odeur, mais parce qu'il est capable de produire même à très faibles doses, chez des sujets prédisposés, d'inquiétants phénomènes d'intoxication. Il en est qui sont à la fois antiseptiques et astringentes : les composés du bismuth, le tannin et les produits naturels qui en renferment. Nous disposons aujourd'hui d'une riche gamme de produits chimiques représentés par de nombreux dérivés de ces corps, voire même par leur association : sous-gallate de bismuth, iodo-gallate de bismuth (auxquels il est inutile de laisser leurs noms de spécialités germaniques), les peroxydes de bismuth, de zinc, etc.

Ces poudres donnent d'excellents effets : mais elles forment des croûtes adhérentes qu'il faut respecter le plus longtemps possible : on ne décollera celles-ci pour renouveler l'application du topique, que lorsqu'on verra un peu de pus se former sous leurs bords, et pour éviter cette éventualité, on n'emploiera pas ces poudres trop tôt ni en couches torp épaisses.

Le nitrate d'argent, qu'on utilise en simples attouchements au crayon ou en badigeonnages avec une solution au vingtième, est un excellent antiseptique, très excitant avec lequel on traitera les plaies atones, à évolution ralentie, ou au contraire celles dont le bourgeonnement est intempérant, ce ne sera jamais qu'un traitement transitoire.

Les résines, les baumes, les essences qui ont joui jadis d'une grande faveur, méritent d'être largement réhabilités, et c'est à ces ancêtres que je faisais allusion tout à l'heure. L'onguent styrax en particulier, est parfait pour activer l'épidermisation des plaies étendues qu'il suffit de laisser en contact avec lui, sans renouveler le pansement, pendant plusieurs jours.

Reclus a formulé une pommade très employée à la fois antiseptique et cicatrisante, et sous laquelle les plaies, comme dans un embaumement, se réparent très vite, les brûlures profondes, les gelures, etc.

Voici sa composition :

Vaseline	200 grammes
Antipyrine	5 grammes
Acide borique	3 grammes
Salol	3 grammes
Iodoforme	1 gramme
Acide phénique neigeux	1 gramme
Sublimé	0.10 gramme

Cette formule comporte quelques variantes, il est quelquefois utile de réduire les proportions d'iodoforme et d'acide phénique.

La pommade aux essences de Lucras-Championnière est plus douce, mieux odorante et non moins active, elle renferme dissoutes dans de la vaseline diverses essences dont le pouvoir antiseptique est certain (cannelle, thym, origan, etc., etc.).

D'une façon générale les corps gras favorisent assez bien la réparation épidermique, ce n'est pas sans avoir fait cette remarque que les anciens se sont contentés si longtemps de cérat étalé sur de la charpie, encore ces bons effets étaient-ils masqués par la suppuration abondante résultant de l'absence de toute antiseptie : aujourd'hui que celle-ci s'est mise de la partie et qu'à ces corps gras on incorpore des antiseptiques non irritants, nous disposons de toute une série de topiques rajeunis par la stérilisation et qu'on aurait tort de mépriser par un modernisme déplacé.

Les résines en solution alcoolique (tein[illegible] benjoin ou d'aloès, baume du co[illegible]ture de conviennent aux petites plaies [illegible]mandeur), pansement avant leur cicatr[illegible] comme dernier

*** [illegible]cation définitive.*

Enfin, l'on peut à [illegible] à rigueur faire entrer dans la classe des topiques, c'est-à-dire les agents à action localisée, les projections d'air chaud, dont il a été fait un grand usage dans beaucoup de formations sanitaires, soit au moyen d'obus d'air comprimé, avec passage de cet air détendu sur des brûleurs portés au rouge par des hydrocarbures enflammés ou par l'électricité, soit à l'aide d'appareils de fortune qu'il est aisé de construire au moyen d'un tube métallique et d'une forte lampe à alcool.

Ces projections d'air chaud réussissent fort bien lorsqu'il s'agit d'assécher des plaies secrétant trop abondamment, de désinfecter des plaies profondes et anfractueuses et de hâter la cicatrisation de celles qui s'attardent.

En l'absence de toute instrumentation spéciale, on obtient déjà de très bons résultats en maintenant à un demi centimètre de la plaie, pendant quelques instants la boule d'un thermocautère portée au rouge vif.

Certaines plaies trop étendues ne peuvent se recouvrir d'un épiderme neuf par leurs propres moyens. On vient à leur secours à l'aide de greffes. Mais c'est là une trop grosse question pour pouvoir être traitée à la fin de cette causerie.

Je ne m'étendrai pas sur le mode de protection des plaies. Tous les chirurgiens sont d'accord pour employer leur enveloppement avec de la simple gaze stérilisée, à laquelle on superpose une couche d'ouate stérilisée, et, s'il y a lieu, une dernière couche de coton cardé. Une bande fixe le tout. Les petites plaies peuvent se contenter d'un carré de gaze épaisse maintenue à la peau, sur ses bords, par une couche de collodion ce qui, au tronc et aux membres, dispense avantageusement de bandages plus compleaxes. La gaze iodoformée n'est plus guère conservée que pour bourrer les cavités anfractueuses ou drainer sous forme de mèches très minces les trajets fistuleux : trop épaisses, ces mèches se gonflent et amènent au contraire de la stagnation et de l'irritation.

Une dernière recommandation sur laquelle il convient d'insister : laisser le moins possible les plaies à l'air. L'atmosphère toujours plus ou moins viciée des salles d'hôpital et de pansements, leur est funeste. Des infections saprophytiques viennent se surajouter, qui retardent toujours la cicatrisation. Donc point de ces files de blessés attendant leur tour et dont les pansements ont été enlevés à l'avance par les aides, avec un zèle intempestif pour faire gagner du temps au chirurgien. Ce temps appartient tout entier à ses malades. Mais est-il besoin de le dire à cette heure?

DIOSCORIDE.

L'éloge des femmes

Un certain académicien, qui s'appelait, je crois, Ernest Legouvé, avait écrit, avant moi, l'*Eloge des Femmes*.

En lui-même, l'ouvrage n'a pas grande valeur littéraire, mais le titre en est universellement connu. Ce sont les femmes qui ont fait la réputation de Legouvé, ce qui prouve qu'il est salutaire de se mettre du côté des faibles. Si j'ai résolu, aujourd'hui, de dire du bien des femmes, c'est, d'abord, pour me concilier leurs bonnes grâces et, ensuite, pour avoir le droit, plus tard, de leur dire à l'occasion des choses désagréables: elles me le pardonneront plus aisément...

Vous me direz que les femmes ronchonnent toujours, que ce sont des ronge-cœur, qu'elles portent des jupes-culottes, avec ou sans traîne et des faux cheveux, qu'elles n'enfoncent jamais un clou dans le mur avec un marteau, mais avec le talon d'une bottine, qu'elles se croient plus malignes que nous et ont le diable au corps pour nous faire la leçon, que leur langue est comme le battant d'une cloche qui ne s'arrêterait jamais, qu'elles ont des têtes de linottes, qu'elles se roulent la figure dans de la farine pour se faire belles, qu'elles perdent leur temps dans des stations prolongées devant les étalages de modes. Vous me direz cela et bien d'autres méchancetés contre les femmes, mais cela prouve tout simplement que vous ne [illegible]les connaissez pas et que vous êtes un esprit [illegible] superficiel qui prend des travers pour des [illegible] défauts.

Moi, je vais v[illegible] vous poser une simple question, qui vous co[illegible]ous fera, comme on dit vulgairement, avec [illegible]. En âme et conscience, si les hommes avaient les qualités d'honnêteté, de probité, de travail, de dévouement des femmes, le monde ne serait-il pas plus heureux qu'il ne l'est? Je ne parle pas des frivoles et des sottes qu'on voit courir les rues, les music-hall, les lieux de plaisir de tous genres, mais uniquement de nos bonnes bourgeoises de femmes, de celles qui nous font la popote, qui s'imposent le pénible devoir de veiller au bon ordre du ménage, qui sont levées les premières pour que les enfants soient à l'heure au collège, qui nous remettent d'aplomb, d'un bon et affectueux mot d'amitié, quand les ennuis de la vie vous jouent quelque mauvais tour, qui nous font des petites farces le jour de notre fête, qui ne vivent, en un mot, que pour leur mari, leur père ou leurs frères. Essayez-vous donc à ce métier d'effacement, de douceur, de travail. Essayez-donc seulement de donner, tous les jours — rien que cela — la becquée à vos enfants, jusqu'à ce qu'ils soient à même de manger seuls. Essayez — rien que cela — de vous lever la nuit quand les mignons feront leurs dents, quand ils auront des coliques, quand ils pleureront par caprice. Vous en aurez bientôt votre goût, croyez-moi. C'est bien plus pénible que d'aller aligner des chiffres dans un bureau bien chauffé. A nous entendre, c'est nous qui sommes rompus, moulus, brisés, le soir; la femme n'a jamais le droit — ni le temps — d'être fatiguée. Pour nous remettre de nos grands efforts de la journée, nous irons au café, au théâtre, à la soirée chez des amis, ça nous embête de voir faire la toilette de nuit des enfants, d'être dérangés dans la lecture de notre journal par les derniers préparatifs du soir. Et puis, enfin, nous avons bien le droit, n'est-ce pas, de nous amuser une heure quand nous avons trimé toute la journée! Seulement, nos femmes ont été sur pied avant nous, ont trimé comme nous et se coucheront peut-être après nous, et elles n'iront pas au café pour se distraire, elles.

La vérité c'est que les femmes, sous leur enveloppe faible, ont bien plus de volonté, de courage, d'énergie, de résistance, disons le mot, de sentiment et d'amour du devoir que nous.

Allez, égoïste, allez embrasser votre femme et dites lui que vous savez maintenant qu'elle vaut mieux que vous, et pour lui prouver votre repentir, vous lui rapporterez, ce soir, un gros sachet de bonbons. Seulement, si vous n'y veillez pas, elle en donnera plus des trois quarts aux enfants.

L'EMPLOYE.

A l'Enfant qui pleurait

Des larmes, mon enfant, mouillent ton clair visage
Et mettent du cristal dans tes yeux assombris
Pourquoi pleurer?... peut-être un oiseau de passage —
Un papillon frivole... une fleur... un débris?

Jadis j'ai comme toi pleuré pour une rose,
Pleuré près de la cage où mourait un pinson,
Sangloté sur le livre où le bourreau morose
Courbait mon front d'enfant rebelle à sa leçon.

Mes pleurs coulaient tout seuls et pareils à la pluie
Qu'un rayon de soleil aspire ou fait sécher
Heureux pleurs des petits, pleurs que leur mère essuie
Et que ses doux baisers ont tôt fait d'étancher!...

Et puis des pleurs un jour la source s'est tarie.
Sous les regards humains, l'Homme ne pleure pas.
Et si l'âme des forts par l'épreuve est flétrie
Elle sanglote encore, mais sanglote tout bas.

Les pleurs d'un cœur blessé coulent dans le silence
Des jours d'isolement, dans les nuits sans sommeil
L'implacable Douleur fait alors sous sa lance
Jaillir les flots salés d'un sang rouge et vermeil.

Tu seras homme, un jour. Si tu veux vraiment l'être,
Apprends donc à souffrir et ne t'insurge pas!
C'est la loi du chrétien, le signe auquel le Maître
Reconnaît ses élus quand passe le trépas!...

L. VAN SINGLE.

Petite Chronique

Guerre d'embuscades.

Je vous écris d'un pittoresque village, où mon régiment est cantonné depuis plusieurs mois. Guerre d'immobilité. Nous sommes un des moellons du « mur » qui ne doit pas être percé.

Nous sommes deux jours aux avant-postes et deux jours au repos dans ce village.

Nous nous battons dans une région magnifiquement boisée, séparée de l'ennemi par un ruisseau. De noire côté, de hautes futaies ne nous dissimulent qu'à demi. Nos adversaires bénéficient de taillis très fourrés et obscurs, où leur présence n'est décelée que par leurs coups de fusil et de mitrailleuse. Guerre sournoise d'embuscades et d'affût. On passe des heures à épier un buisson où l'on a cru apercevoir un mouvement humain ; quand on croit avoir découvert un observatoire ou un gourbi, on fait des feux de salve ; la riposte vient on ne sait d'où.

Nous nous abritons de notre mieux, dans un dédale de tranchées et de « boyaux », où nous vivons en compagnie de rutes de grenouilles. Par temps sec, ce troglodytisme serait acceptable. Malheureusement nous avons eu une semaine de neige ; depuis quatre jours la pluie n'a pas cessé de tomber, en sorte que nous nous enlizons en des marécages croulants. Nous attendons avec impatience la belle saison, qui asséchera enfin ce très beau pays.

—o—

Un truc d'escroc à dévoiler.

Des personnes parlant l'allemand s'efforcent d'induire en erreur les propriétaires de bons de réquisition en prétendant que le remboursement ou la reconnaissance de ces bons s'effectue beaucoup plus facilement par des intermédiaires parlant l'allemand. Or, la collaboration de pareils individus est absolument inutile. Dans toutes les administrations, il y a d'abord assez d'interprètes et tous les bons en règle sont, pour autant que leur remboursement soit permis, immédiatement remboursés sans aucune retenue ni indemnité quelconque. Pour la reconnaissance de la validité de ces bons, il n'est d'ailleurs perçu aucune taxe.

En réalité, ces intermédiaires ou plutôt ces escrocs, confisquent donc à leur profit personnel de soi-disant réductions imposées et signalées par eux faussement comme étant des retenues imposées par les Allemands.

Voilà un truc qu'il faut démasquer et contre lequel il faut mettre le public en garde.

—o—

Faut-il envier nos frères du Nord?

On se plaint avec raison de la cherté des denrées alimentaires, dont les prix continuent à monter dans les pays en guerre. Ceux-ci ne sont cependant pas les seuls qui se ressentent de cet état de choses, les pays neutres voisins ne sont pas mieux placés sous ce rapport.

Dès le mois d'août dernier, les Pays-Bas ressentirent le contre-coup des événements. Les prix des denrées augmentèrent subitement dans de telles proportions, que la vie économique s'en trouva compromise. Tout comme en Belgique, non seulement les caisses d'épargne, mais aussi les épiceries furent envahies par des milliers de personnes apeurées, qui s'y approvisionnèrent à des prix fous, de café, de thé, de sucre, de sel... Heureusement il fut mis fin à cette pratique par la mise en vigueur de la loi du 3 août sur les denrées alimentaires.

Ce ne fut d'ailleurs pas la première fois que le gouvernement néerlandais décréta des prix maxima pour les denrées ; en voici quelques preuves typiques.

Par décret royal du 15 avril 1843, le prix du blé à Middelbourg fut fixé par le gouvernement et des mesures générales furent prises pour régler la vente du pain.

A Middelharnis, après le prêche du dimanche, le crieur communal lisait à haute voix au seuil de la maison communale la liste des prix fixés par l'administration locale. Chaque boulanger recevait ensuite un billet mentionnant ces prix.

Comme cela se conçoit, les prix furent établis d'après le coût des matières premières, et ils n'étaient pas toujours modiques, à preuve la strophe suivante, qui fit fureur sous le règne de Guillaume Ier :

Napoléon, mauvais bonhomme,
Vendait le pain à 23 cents.
Notre roi, ce bon Guillaume,
Le porta, lui, à 32 cents.

Sous Napoléon, le prix du pain était de quarante-six centimes, tandis que sous Guillaume Ier il atteignit 64 centimes... ; et en Belgique, un siècle plus tard et en temps de guerre, nous nous plaignons amèrement de ce que nous payons le pain quarante-quatre centimes!

—o—

Les traités de Londres et la question d'Orient.

Cette fameuse question d'Orient, qui revient sans cesse sur le tapis, même quand les grandes puissances sont occupées à se battre entre elles, aura déjà provoqué bien des guerres et bien des traités.

Depuis un siècle, huit de ceux-ci ont été signés à Londres. En voici la liste :

I. 6 juillet 1827. — Entre l'Angleterre, la France et la Russie, au sujet de l'indépendance de la Grèce.

II. 3 février 1830. — Proclamation définitive de l'indépendance de la Grèce.

III. 5 février 1840. — L'Angleterre, la Prusse et la Russie, à l'insu de la France, établissent une « entente pour la pacification du Levant » et l'hérédité du khédivat dans la famille de Mehemet Ali.

IV. 13 juillet 1841. — Clôture des Dardanelles et du Bosphore par l'Autriche, la France, la Grande-Bretagne, la Prusse, la Russie et la Turquie.

V. 14 novembre 1863. — L'Autriche, la

France, la Grande-Bretagne, la Prusse et la Russie cèdent à la Grèce des îles Ioniennes.

VI. 29 mars 1864. — Confirmation solennelle du précédent.

VII. 13 mars 1871. — Abrogation de la neutralité de la mer Noire par l'Allemagne, l'Autriche, la France, la Grande-Bretagne, l'Italie et la Russie.

VIII. 30 mai 1913. — Traité mettant fin à la première guerre balkanique entre la Turquie d'une part, la Bulgarie, la Grèce, la Serbie et le Montenégro d'autre part.

—×—

Le drapeau.

Connaissez-vous beaucoup d'emblèmes qui ont autant de significations? Le drapeau symbolise la religion, la bravoure, la haine, la gloire, la joie et la douleur. On l'acclame avec autant d'enthousiasme, en certaines circonstances, qu'on le hue en d'autres.

Le même drapeau, devant lequel un groupe s'incline profondément, est traité de « loque » par un autre.

Et nous lui faisons tenir le langage qu'il nous plaît, nous lui prêtons nos sentiments, à ce brave drapeau. S'il s'agit d'une fête, d'une réception qui nous fait plaisir, nous trouvons qu'il « claque joyeusement » au vent — quand même l'air est calme. Si, au contraire, la joie des autres nous ennuie, nous trouvons que le drapeau « pend lamentablement » à quelques fenêtres.

Vous voyez que le même drapeau peut dire, au même instant, oui et non. Il est bien vrai qu'en cela il ne fait qu'imiter beaucoup d'hommes dont la bouche, comme disait La Fontaine — le fabuliste, pas le sénateur — souffle en même temps le chaud et le froid. On suit toujours un drapeau. On le suit en parlant, on le suit en écrivant, on le suit en se taisant quelquefois : on le suit en dormant. Les culs-de-jatte, les moribonds, les estropiés, suivent tous allègrement un drapeau. C'est la seule chose qu'on puisse suivre sans jambes.

Vous tournez le dos à votre drapeau, crie-t-on d'un air méprisant, à un lâche.

Il dort dans son drapeau, dit-on d'un homme courageux, qui est mort au champ d'honneur.

C'est un objet de première nécessité qu'un drapeau, car, si j'en crois le proverbe, il peut parfaitement se mettre en poche.

LA GUERRE

Communiqué officiel allemand

BERLIN, 24 avril. — Toutes les tentatives de l'ennemi de reprendre le terrain conquis au nord et au nord-est d'Ypres ont été vaines. Au nord d'Ypres, une violente attaque des Français a été enrayée ; à Saint-Julien, au nord-est d'Ypres, une attaque des Anglais a eu le même sort ; dans les deux cas, les pertes de l'ennemi ont été des plus fortes. Ce matin, une autre attaque ennemie a échoué près de la route d'Ypres à Bixschoote et à l'est de cette route. A l'ouest du canal, nous avons, cette nuit, pris d'assaut le village de Lizerne. Le nombre des prisonniers français, anglais et belges a augmenté ; il s'élève à présent à 2,470 ; en outre, nous avons pris en tout, trente-cinq canons avec munitions, un nombre assez grand de mitrailleuses, beaucoup de fusils et d'autre matériel de guerre.

En Champagne, au nord de la ferme de Beauséjour, nous avons fait sauter cette nuit une tranchée ennemie au moyen de quatre mines ; les pertes des Français sont d'autant plus grandes que leur artillerie a canonné leurs propres tranchées. Entre la Meuse et la Moselle, les Français ont renouvelé leurs attaques sur différents points. Dans le bois d'Ailly, des combats à la baïonnette se sont terminés à notre avantage ; plus à l'est, les Français ont été rejetés des parties de nos lignes où ils avaient pénétré. Dans le bois Le Prêtre, nous avons fait de nouveaux progrès. Dans les Vosges, le brouillard et la neige ont gêné les opérations.

La situation n'a pas changé sur le théâtre oriental de la guerre.

Communiqué officiel autrichien

VIENNE, 24 avril. — La situation générale n'a pas changé. Dans les Carpathes, on signale quelques canonnades isolées, auxquelles notre artillerie, dans le secteur de Nagypolany, et l'artillerie allemande, près de Koziowa, ont participé efficacement. Devant nos positions du défilé d'Uzsok, un calme relatif a succédé aux derniers vains assauts des Russes. Tous les prisonniers confirment que les pertes de l'ennemi sont grandes. A l'est du défilé, nous avons pris hier un point d'appui que l'ennemi avait fortement organisé. Dans le sud-est de la Galicie et en Bukovine, pas de changement.

Communiqués officiels français

PARIS, 23 avril (à 3 heures). — Hier soir la lutte a été assez vive en Belgique.

Au tournant de l'Yser, au nord de Dixmude, les Belges ont repoussé une attaque dirigée contre le château de Vigogne et ont infligé des pertes à l'ennemi.

Au nord d'Ypres, les Allemands ont réussi à nous faire reculer en employant une grande quantité de bombes dégageant des gaz asphyxiants, dont l'effet s'est fait sentir jusqu'à une distance de 2 kilomètres derrière notre front; nous nous sommes retirés vers l'ouest, dans la direction du canal d'Ypres et vers le sud, dans la direction de la ville d'Ypres. L'attaque a été enrayée et une violente contre-attaque nous a permis de regagner du terrain et de faire de nombreux prisonniers.

Dans le bois d'Ailly, près de Saint-Mihiel, nous avons attaqué à l'est et à l'ouest de la position précédemment conquise. Nous avons pris 700 mètres de tranchées et fait une centaine de prisonniers.

PARIS, 23 avril (à 11 heures du soir). — En Belgique, au nord d'Ypres, la surprise causée par les bombes asphyxiantes des Allemands, n'a pas eu de graves conséquences. Notre contre-attaque s'est développée, solidement appuyée par les troupes anglaises à notre droite et les troupes belges à notre gauche. Les troupes anglo-françaises ont gagné du terrain vers le nord, entre Steenstraate et la route d'Ypres à Poelkapelle. Nos alliés ont fait des prisonniers appartenant à trois régiments différents.

En Champagne, près de Beauséjour, nous avons démoli un canon ennemi qui se trouvait dans une casemate et prenait nos tranchées sous son feu, dans le sens de la longueur.

Sur les Hauts-de-Meuse, l'ennemi a tenté trois attaques : à Calonne, aux Eparges et près de Combres. Elles ont été arrêtées.

Dans le bois d'Apremont, à la « Tête-de-Vache », nous avons continué à progresser. Notre artillerie a fait sauter deux dépôts de munitions. Nous avons pris un lance-bombes, une mitrailleuse et du matériel de guerre.

Communiqué officiel russe

PETROGRADE, 22 avril. — Dans les Carpathes, les Autrichiens ont tenté pendant la nuit du 20 et celle du 21 courant, des attaques sur nos positions sur le front de Telepocz-Roumina. L'offensive ennemie a été arrêtée par nos contre-attaques.

Après avoir subi des pertes, l'ennemi a repris ses positions premières.

Sur les autres secteurs du front, il n'y a à signaler que des combats locaux d'infanterie et d'artillerie.

Les opérations arrêtées en Pologne et dans les Carpathes

En Pologne, les effets du dégel continuent à se faire sentir ; le sol est toujours humide et spongieux, transformé en marais, ce qui rend les opérations difficiles et presque impossibles.

On a pu se rendre compte par les derniers communiqués, tant russes qu'austro-allemands, que le même arrêt semble s'être produit dans les Carpathes. C'est que, là aussi, le printemps a fait brusquement son apparition, transformant les étendues durcies par la gelée en terrains gluants, fondant les neiges et rendant la plupart des chemins impraticables. Le mouvement enveloppant vers l'est, qui paraissait amorcé par les Autrichiens, ne semble pas se prononcer. Il semble plutôt que, dès que les opérations pourront être reprises, elles le seront le plus activement aux cols d'Uzsok et de Vereckke.

Dépêches diverses

Berlin, 22 avril. — Les journaux grecs annoncent que le vapeur *Albion* a été gravement avarié lors de l'attaque sur les Dardanelles le 18 mars dernier, et qu'il a dû être remorqué à Malte.

—×—

Athènes, 21 avril. — Suivant des nouvelles reçues de l'île de Mudros, on y remarque, depuis quelques jours, un mouvement extraordinaire parmi les troupes des Alliés. Il paraîtrait que l'on se proposait d'entreprendre un débarquement aux Dardanelles mercredi dernier, mais les opérations auraient été retardées.

Toutes les troupes qui se trouvent à Mudros, à l'exception de quelques bataillons de gardes sénégalais, ont été embarquées sur des navires de transport, auxquels vinrent se joindre des vapeurs avec des troupes françaises, venant d'Alexandrie.

—×—

AU CANAL DE SUEZ

On mande du Caire au *Secolo* que les Turcs auraient jeté dans le canal de Suez une première mine sous-marine que l'on y a découverte au sud de Port-Saïd, entre les stations de Tinah et de Kantara.

Les Anglais s'étonnent de ce qu'il ait été possible de poser cette mine malgré la surveillance exercée.

—o—

EN EGYPTE

Milan, 22 avril. — L'*Unione* annonce que les autorités égyptiennes ont quitté Le Caire pour Alexandrie. Les consulats ont également été transférés en cette dernière ville.

—×—

LES AUTRICHIENS A TARNOW

D'après le *Zeit*, de Vienne, les Russes ont complètement abandonné Tarnow, l'un de leurs centres d'approvisionnements, à cause des effets de l'artillerie lourde autrichienne.

Les Autrichiens sont entrés dans la ville le 22 avril.

—×—

LES PRISONNIERS ALLEMANDS EN FRANCE

Berlin, 22 avril. — Max Müller dépeint dans la *Neue Züricher Zeitung* une visite au camp des prisonniers allemands à Issoudun. Les prisonniers y séjournent dans une caserne ; les ordres y sont donnés en allemand. Bien qu'ils se trouvent dans une caserne française, dit le correspondant, ces hommes se comportent comme des soldats allemands. Le commandant du camp se félicite de la discipline qui règne parmi les prisonniers confiés à sa garde. Ceux-ci se plaignent seulement de devoir rester inactifs. Au point de vue des bons traitements et de l'alimentation, rien ne laisse à désirer.

LES AVIATEURS ALLEMANDS A L'EST

Copenhague, 22 avril. — Suivant une communication officielle russe, plusieurs civils ont été tués lors du bombardement de Bialystock par des aéroplanes. Les dégâts matériels ne seraient que très minimes.

Pendant la nuit du 20 avril, la ville de Ciechanow a été bombardée par un zeppelin.

—o—

AVIATEURS ALLEMANDS AU-DESSUS DE VARSOVIE

Berlin, 22 avril. — Suivant une communication de la *Post*, de Varsovie, la ville a été survolée ces derniers jours, à différentes reprises, par des aéroplanes.

—o—

UN AVIATEUR RUSSE AU-DESSUS DE CZERNOWITZ

Vienne, 22 avril. — Les journaux annoncent de Czernowitz : Hier avant-midi un nouvel aéroplane ennemi est apparu au-dessus de la ville et a jeté trois bombes dans différents quartiers. Une bombe destinée à la résidence archi-épiscopale a manqué son but et est tombée dans une ruelle voisine blessant un enfant.

Les deux autres bombes n'ont pas explosé.

L'aviateur disparut dans la direction de Nowosieliza.

Jusqu'à présent, douze bombes sont tombées sur la ville et ses environs sans causer de dégâts.

—o—

L'ACTION DES BOMBES DE ZEPPELINS

Paris, 23 avril. — Au sujet du récent bombardement de Bailleul par un zeppelin, le *Petit Parisien* publie les détails suivants :

Le navire aérien arriva vers 11 h. 35 et jeta dix bombes sur la vieille ville. Un des projectiles tomba dans la rue du Moulin, détruisant complètement une maison, tuant deux personnes et en blessant une troisième.

Une autre bombe détruisit cent cinquante mètre de mur et provoqua des trous de trois mètres de profondeur sur dix mètres de largeur dans la rue. Une maison a été détruite de fond en comble. Un soldat anglais a été grièvement blessé et plusieurs chevaux de l'armée anglaise ont été tués.

—o—

LE BOMBARDEMENT DE PONT-A-MOUSSON

Paris, 22 avril. — Suivant une nouvelle du *Petit Parisien*, Pont-à-Mousson a été à nouveau bombardé, mardi dernier, par les Allemands. Plusieurs maisons ont été fortement avariées. Un civil a été blessé mortellement.

BOMBARDEMENT D'YPRES

Genève, 23 avril. — On annonce que pendant la nuit du 21, Ypres a été bombardé pendant trois heures.

Le bombardement a été violent, surtout dans les quartiers de la ville qui avaient été épargnés jusqu'à présent, et où les Anglais avaient établi leur quartier général. Le nombre des tués et des blessés est très important.

SUR MER

TRAFIC MARITIME ENTRE LA SUEDE ET L'ANGLETERRE

Copenhague, 23 avril. — Un grand nombre de vapeurs suédois ayant été saisis par les Anglais, les bureaux de chemin de fer suédois ont cessé la vente de coupons directs à destination de l'Angleterre.

—×—

TRAFIC POSTAL ENTRE LA HOLLANDE ET L'ANGLETERRE

Rotterdam, 23 avril. — Le *Rotterdamsche Courant* apprend qu'à partir de ce jour la poste fonctionne de nouveau par le vapeur *Harwich*. Pendant cette nuit les envois postaux ont été transportés par le paquebot *Brussel*.

—×—

NAVIRES SUEDOIS SAISIS

Berlin, 23 avril. — On annonce de Copenhague que le vapeur suédois *Baltique* est arrivé aujourd'hui à Gothembourg après avoir été arrêté pendant longtemps par les Anglais. Ceux-ci ont saisi la cargaison se composant d'environ 2,500 tonnes d'huile et de lard, qui était destinées à la Suède. Le vapeur *Forsvik* a été également libéré par les Anglais.

—×—

LA NAVIGATION ENTRE LA HOLLANDE ET L'ANGLETERRE

La Haye, 23 avril. — Il a été décidé provisoirement que le courrier anglais serait transporté en Angleterre deux fois par semaine par des bateaux anglais. Le vapeur à passagers *Kopenhagen*, parti ce midi pour l'Angleterre, a transporté le dernier courrier.

—×—

VAPEUR NORVEGIEN SAISI

Londres, 22 avril. — Le bureau du Lloyd annonce que suivant un télégramme reçu, le vapeur norvégien *Brilliant*, en route de Sarpsburg à Londres, aurait été saisi par les Allemands.

—×—

LA NAVIGATION DANS LA MER BLANCHE

On annonce de Tromsoe qu'un brise-glace a réussi à ouvrir une passe navigable dans les glaces qui couvrent la mer Blanche et le port d'Archangel, ce qui permettrait de reprendre la navigation un mois plus tôt que d'habitude.

Les affiches allemandes

Berlin, 22 avril. — Nous apprenons de source compétente que le vapeur anglais *Lockwood*, coulé le 2 avril près de Kaplandsend par un sous-marin allemand et appartenant aux armateurs W. France Fenwick Co, de Londres, hissa le pavillon norvégien quand il aperçut le sous-marin. Ce n'est qu'après le lancement d'une torpille qu'il reprit le pavillon anglais. Malgré cette tentative d'induction en erreur au moyen d'un pavillon neutre, le vapeur fut reconnu comme navire ennemi par suite de ses allures suspectes.

—×—

Berlin, 23 avril (officiel). — La flotte allemande a fait dernièrement plusieurs croisières dans la mer du Nord jusque dans les eaux anglaises et n'a pas rencontré de flotte ennemie.

—×—

Paris, 23 avril. — Le *Matin* mande de Cherbourg : On a arrêté treize officiers, sous-officiers et soldats accusés d'avoir détourné de grandes fournitures de viande destinées à l'armée.

—×—

Londres, 22 avril. — Le journal *Evening News* publie en première page une critique défavorable du discours d'Asquith, parue dans le *Scotchman* d'Edimbourg, et d'autres feuilles de province, et compare les déclarations des ministres Asquith, Lloyd George et Lord Kitchener.

Asquith a dit : On a prétendu dernièrement que les opérations des troupes britanniques et de nos alliés étaient retardées par suite de notre incapacité de fabriquer les munitions nécessaires. Il n'y a pas un mot de vrai dans cette assertion.

Lloyd George a dit : Il nous faut une quantité beaucoup plus considérable d'obus, de fusils, de munitions et d'objets d'équipement. Les excès de boisson nuisent sérieusement à la production.

Lord Kitchener a dit : La production du matériel de guerre ne répond pas à nos besoins et cela m'inquiète beaucoup. Il faut rattraper le temps perdu, car notre impuissance à trouver assez d'ouvriers gêne sérieusement l'augmentation de la production.

Les « Evening News » publient cet article sous le titre de « Discours stupéfiants. — Confusion dans le pays. — Divergence d'opinions dans le cabinet ».

—o—

Paris, 24 avril. — Le *Temps* mande : Hazebrouck et Ypres ont été violemment bombardés par les Allemands dans la nuit du 21 au 22 avril. Les dégâts sont considérables. Beaucoup de personnes ont été blessées ou tuées.

Rotterdam, 24 avril. — On télégraphie de Londres au *Nieuwe Rotterdamsche Courant* : Le *Morning Post*, dans un article intitulé « Le vacarme devant les Dardanelles », déclare que l'expédition a été entreprise d'une manière irréfléchie. Un tel luxe n'est permis que lorsqu'on a un nombre superflu de navires et de marins. Le journal attribue toute la responsabilité de l'échec à Churchill. L'entreprise a échoué parce que, à l'encontre des jugements des stratégistes, la flotte a essayé de forcer seule les détroits. On se rappellera, ajoute le correspondant hollandais, que c'est également le *Morning Post* qui critiqua Churchill après la chute d'Anvers. A présent, le journal anglais établit une distinction entre le ministre de la marine Churchill et le premier lord de l'amirauté, lord Fisher.

Chronique bruxelloise

Pour les miséreux... de théâtre.

Nous recevons la lettre suivante en réponse à notre article de vendredi, concernant les appointements minimes accordés aux petits emplois par « un théâtre du centre de Bruxelles, jouant actuellement la revue ».

Je suis le seul directeur qui offre un franc aux figurants, trois francs aux choristes et danseuses, cinq francs aux petits rôles, dix francs aux artistes et vingt francs aux vedettes, et encore pour ces dernières, ce sont là des cachets de guerre.

Plusieurs artistes les ont acceptés uniquement par *humanité*, afin de les abandonner ensuite à l'œuvre « Aide et Protection aux Artistes », que j'ai fondée cet hiver. Moi-même, j'abandonne journellement 50 p. c. de ma recette en faveur des malheureux camarades sans engagement. Bien mieux, les ouvreuses qui, ailleurs, doivent payer trois francs par jour pour travailler, ont, chez moi, deux francs par soirée, plus les bénéfices.

Enfin, je termine en affirmant que j'ai déjà donné cette saison plus de dix mille francs pour l'Œuvre de l'Alimentation Populaire. Si tous les directeurs de théâtre et de cinéma agissaient comme moi vis-à-vis de leur personnel et des œuvres philanthropiques, que de misères seraient soulagées!

Léon BERRYER,

Directeur-propriétaire du Théâtre de la Gaîté, Bruxelles.

Prêts hypothécaires. Achat d'immeubles et Rentes viagères CAISSE PATRONALE, 57, rue de la Régence, Bruxelles. 3567

Service antiseptique.

Age quod agis. Les coiffeurs donnent sans doute beaucoup d'attention à leur travail absorbant — ce qu'ils en absorbent! — mais leur travail manuel ne les a jamais empêchés de suivre en même temps leur pensée. Ils manient à la fois la langue et les ciseaux; ils mènent de front le front de leur client et ce qui s'agite sous leur propre front : c'est un travail à deux têtes, dont l'une travaille et dont l'autre est travaillée. Et cette dualité se présente quelquefois sous cette forme paradoxale : vous croyez qu'on vous coupe les cheveux en réalité et on vous rase au figuré.

C'est ce qui vient de m'arriver et je voudrais à mon tour, ô ma tête! essayer de vous raser en vous peignant la chose. N'allez pas vous « faire des cheveux », cela n'en vaut pas la peine, et surtout ne montez pas sur vos grands cheveux! J'avais eu l'imprudence de parler « service antiseptique ». Et mon Figaro de reprendre le mot en écho!

— Service antiseptique! Il n'y a pas 50 ans, les barbiers étaient rares à Bruxelles; maintenant ils pullulent. Mon patron, qui avait appris son métier à l'armée, s'était établi près de la Grand'Place. Chez lui on faisait la barbe pour 3 cens. On « passait » une seule fois; jamais on ne « repassait ». Le blaireau était du vrai blaireau. La même savonnée servait pour tout le monde. Couper les petits cheveux dans le cou, on ne connaissait pas ça, on rasait ça. Une coupe de cheveux, avec une paire de ciseaux deux fois aussi grands que ceux qu'on a maintenant; ça durait cinq minutes. Quand on coupait le « blair » en rasant, on appliquait sur la balafre un morceau d'amadou et puis pataat! Il y avait toujours une grande pièce d'amadou qui pendait dans la « boutique », maintenant on dit « salon », mais alors l'idée n'en serait jamais venue à personne, ça n'en avait pas du tout l'air. Il y avait un torchon, un seul pour tous les « blairs », ce qu'il en essuyait, celui-là, ou ce qu'il en mouillait, car il avait vite fini d'être sec. Quand un client voulait une serviette, il payait 15 centimes. Pour 15 cens on avait un complet. On commençait à 6 heures du matin, quelquefois à 5 1/2 heures, et on continuait tard dans la soirée. Ce qu'on en faisait le samedi et le dimanche! Eh bien! mon patron, en 40 ans, a fait comme ça une fortune de deux cent mille francs. Mais rien n'était si cher que le jour d'aujourd'hui.

Service antiseptique! Je vois encore les deux rigoles de jus de chique aux coins de la bouche de certains clients pour la barbe à 3 cens. Et il fallait travailler ça et le torchon qui fonctionnait là-dessus... Ah! ces barbes en quatre coups de rasoir!

Teinturerie
Alph. DE GEEST, 39-41, rue de l'Hopital
Teinture et nettoyage de vêtements et ameublements.
Noir spécial pour deuil.
Prend et remet à domicile. 4110

LUSTRES ÉLECTRICITÉ
Pour occ. ouvriers. Réfection électr., polissage, dorure, etc.
Prix except. J. & R. Van Vrekom fr°, 46, r. des Plantes. 4553

Nouvelles de province

A LIEGE

Plusieurs communes de la province sont en liesse : elles viennent d'apprendre que chaque habitant pourra dorénavant recevoir 225 grammes de farine alors que jusqu'à présent le comité de ravitaillement n'en distribuait que 190.

De plus, il sera loisible à la population d'acheter dans les magasins de ravitaillement des féculents sur la base de deux cent et cinquante grammes par habitant et par semaine : un ménage de quatre personnes aura donc droit à un kilo par semaine. Par féculents, on entend le riz, les pois, les fèves et la semoule.

Les comités sont autorisés à créer, en guise de garantie contre les imprévus, des stocks de denrées représentant la consommation de quinze jours.

—o—

Croirait-on que les œuvres de bienfaisance aient pu contribuer à la continuation du travail dans certaines industries? Il nous a été assuré que des scieries ont pu occuper de nombreux ouvriers, à cause de fortes commandes de sabots, galoches en bois, etc. Nombreuses sont, en effet, les écoles qui ont distribué, non seulement à Liége, mais dans tout le pays, des chaussures de ce genre à leurs élèves pauvres.

Le commerce du bois jouit en ce moment d'une certaine activité : les opérations militaires ont nécessité la coupe de grandes quantités d'arbres, spécialement autour des forts; tous ces arbres font l'objet de transactions. Le prix a augmenté; de plus, le transport qui se fait généralement par axe, reste très cher, encore que la concurrence tende à amener une certaine réduction des tarifs.

Louis Slacmeulder
Changeur, 184, boulev. Anspach
Paiement de tous coupons (nomenclature **trop longue pour publier**, voir nouvelle liste affichée). Paie tous les **Uruguay-Cédules** y compris **échéances Juillet 1915. Achète pièces d'or 1914 avec 50 % de prime.** 2378

Faits divers

BRUXELLES DENTAIRE, 36, Bd du Hainaut. Dentiers réparations soignées. Prix modérés. 3036

Les accidents de travail. — Mercredi, vers la fin de leur journée, deux ouvriers maçons qui étaient occupés à démolir une voûte dans la cave d'un immeuble de la rue Neuve, ont été entraînés par un pan de mur qui s'est écroulé.

Ils ont été conduits à l'hôpital Saint-Pierre; le plus gravement blessé, un habitant de Merchtem, nommé Benoît Verdoodt, a la jambe fracturée et reste en traitement. Son camarade, Vandercruyssen, demeurant rue de l'Hôpital, a une blessure à la tête et se plaint de douleurs internes, mais après avoir reçu des soins, il a demandé à être reconduit chez lui.

— Un ouvrier au service de l'électricité de la ville, nettoyait les réverbères électriques au boulevard du Midi, lorsque l'échelle sur laquelle il se trouvait glissa et il fut précipité sur le sol.

Transporté à l'hôpital Saint-Pierre, il a été maintenu en traitement.

DENTISTE VAN HEMELRIJCK, 62, rue de la Senne, mardi, jeudi, samedi, de 2 à 4 heures. 4682

Les vols. — Il a été volé à l'aide de fausse clefs, dans l'appartement de Mlle Henriette S..., parvis Sainte-Gudule, un coffret contenant des bijoux, pour une valeur de 5,000 francs et un portefeuille renfermant une somme de 1,700 francs.

La description des bijoux a été envoyée dans toutes les directions.

— Dans une maison inoccupée de la rue du Taciturne, on s'est introduit à l'aide de fausse clefs et on y a enlevé toute la tuyauterie en plomb ainsi que les robinets en cuivre.

— Hier après-midi on a volé la charrette à bras du nommé Philippe Wouters, de Droogenbosch, pendant qu'il était dans une maison du boulevard du Hainaut.

— Mme M..., de la rue d'Angleterre, à Saint-Gilles,

Nous EXPEDIONS et PRENONS à domicile tous colis et charges en province et Allemagne. Délivrance garantie de paquets aux prisonniers endéans quinze jours. Prix Modérés. — Occasions : cigares fins, depuis 25 fr. le mille; huiles, etc. — Agence DENYS, 4, rue de la Bienfaisance (Nord); succursale pour acceptation des colis de la Maison VEREYCKEN, rue Picard, 82. (4056)

s'est aperçue de la disparition de sa sacoche au boulevard Anspach; elle ne sait s'il y a vol ou perte.

Dans la sacoche se trouvait une enveloppe renfermant la somme de 2,300 francs en billets belges et étrangers.

La chasse aux « marchandes de dentelles ». — Vendredi matin, l'officier de la brigade judiciaire, M. Ertel, accompagné de plusieurs de ses collègues, se sont rendus à l'Allée Verte, où habitent plusieurs « vendeuses de dentelles » ou diseuses de bonne aventure.

Plusieurs furent conduites à la division centrale, Marché-aux-Charbons, pour y être confrontées avec leurs dupes.

Trois furent maintenues, les autres purent regagner leur domicile.

Malgré que les journaux ne cessent de prévenir les personnes contre ce genre d'exploitation, il y en a encore beaucoup qui se laissent prendre. C'est à la suite des nombreuses plaintes parvenues ces jours derniers, que cette chasse a été jugée nécessaire.

Accidents de roulage. — Le nommé Lebon, demeurant rue Ransfort, à Molenbeek, conduisait hier après-midi un camion attelé de deux chevaux et chargé de 5,000 kilos de marchandises.

Arrivé rue des Mégissiers, le camion a glissé dans le ruisseau et a culbuté, entraînant dans sa chute le conducteur; celui-ci, grièvement blessé, a été conduit à l'hôpital communal, où il est resté en traitement.

— Jeudi, un ouvrier emballeur, Désiré Debruyn, demeurant rue Haute, en descendant du tram à l'arrêt de la place de la Chapelle, a glissé du marche-pied et est venu s'abattre sur les pavés. La victime se plaint de vives douleurs internes.

Grave accident de roulage à Liége. — La nommée Wéber Louise, 70 ans, a été renversée, jeudi matin, par une automobile conduite par des étrangers, rue Féronstrée. Transportée à la pharmacie Henrion, elle y a reçu les premiers soins du docteur Monseur, qui a ordonné son transfert à l'hôpital. On craint une fracture du crâne.

Entôlé. — Un nommé D. Everard a été délesté de 400 marks, rue Potière, à Liége.

Incendie à Ste-Mariaburg. — Jeudi après-midi, le feu éclata dans les locaux servant de bureaux à la société « Antwerpia », de M. Van den Wyngaert. Tout le bâtiment avec son conteau est devenu la proie des flammes. Les livres de la maison de banque ont pu être sauvés. Les pompiers du hameau ainsi que ceux de Eeckeren et de Cappellen ont travaillé pendant longtemps à combattre l'incendie dont la cause n'est pas connue jusqu'à présent. Les dégâts sont considérables.

Le banditisme en Flandre. — Au hameau « Vloersegem », à Smeerhebbe-lez-Ninove, vers 9 heures du soir, M. Octave De Gendt fermait les volets de son habitation avant d'aller se coucher, lorsque tout à coup un individu à face noircie, dissimulé derrière un arbre bondit sur lui et, braquant un revolver, somma sa victime de ne proférer aucun cri. Dans l'entretemps trois autres bandits firent irruption dans la maison; femme et enfants furent tenus en respect, et comme le père De Gendt voulait se défendre, il fut frappé et affreusement blessé. Puis les brigands lièrent pieds et mains à toute la famille et fouillèrent les meubles. Pour tout butin, ils trouvèrent une cinquantaine de pièces de monnaie. Leur coup fait, ils s'enfuirent.

Aux personnes qui ne digèrent pas actuellement le pain ou qui en ont des maux d'estomac, nous conseillons « GASTROPHILE » fr. 1.50 la boîte. Pharmacie DR. WOLF, à St-Gilles, et dans toutes les pharmacies. (8288

Tribunaux

EN CORRECTIONNELLE

Devos, qui a frappé et outragé un garde bourgeois, s'entend condamner à deux mois et quinze jours et 76 fr. d'amende. Le prévenu a déjà quatre-vingts condamnations à son actif.

— B. Joséphine, qui tient un débit de cigares doublé d'un débit de bières, etc., pour avoir insulté un agent de police des mœurs, est condamnée à quinze jours de prison et 26 francs d'amende ainsi qu'aux frais.

— Le tribunal se montre très sévère pour les laitiers qui ajoutent de l'eau au lait; lorsque la prévention est bien établie, les peines sont généralement de 100 francs d'amende. Perrettes, attention!

— Après les laitiers, les boulangers et revendeurs de pains; plusieurs reçoivent 100 francs d'amende pour avoir vendu des pains ne pesant pas le poids réglementaire.

— L'Union Patriotique des Femmes Belges voyait disparaître des tissus; une femme de charge avec son mari sont accusés de ces détournements; le mari est acquitté et sa femme est condamnée à un mois de prison avec sursis.

— Un nommé Blancquart acusé d'avoir volé un jambon à l'étalage d'un marchand, reçoit quatre mois de prison.

— Un inspecteur de police d'une commune des environs de Bruxelles est condamné pour outrages aux mœurs, à trois mois de prison et 52 francs d'amende avec sursis de cinq ans.

Un cas de force majeure.

La situation actuelle permet-elle à un propriétaire de prendre contre un locataire des mesures de rigueur qui, en temps ordinaire, seraient légales?

Quand une cause fortuite prive un débiteur de ses moyens ordinaires d'existence, le paralyse dans son activité et le réduit à l'impuissance, comme la guerre, l'incendie ou l'inondation, les articles 1147 et 1148 du Code civil peuvent lui être appliqués. Il en résulte que des condamnations à des dommages et intérêts, soit du chef d'inexécution, soit à cause du retard dans l'exécution, ne peuvent être valablement prononcées, alors que l'état de guerre règne et tant que l'occupation subsiste. On est en droit de conclure qu'aucun tribunal ne peut condamner un locataire justifiant que les événements le privent des revenus normaux de sa fortune où l'empêchent de gagner sa vie, à acquitter son loyer ou à solder l'arriéré dont il peut être débiteur pendant la période transitoire.

Certains disent que si le propriétaire ne peut contraindre le locataire à se libérer, ni poursuivre contre lui l'exécution de son titre, il conserve néanmoins le droit d'expulsion de l'occupant. On allègue qu'on ne peut forcer le propriétaire à garder un locataire qui s'avoue insolvable. On oublie que l'expulsion fait partie intégrante des mesures d'exécution et ne se légitime que par l'impossibilité radicale du locataire de payer ce qui est dû.

On peut citer comme arrêts interprétatifs dans le sens que nous indiquons: les arrêts de la Cour de cassation de France du 7 mai et 14 mai 1872 et les arrêts de la Cour d'appel de Paris du 23 décembre 1871 et du 7 mai 1872.

Assurance vol.

La 4e Chambre du tribunal de Commerce de Bruxelles vient de rendre une décision bien intéressante pour les personnes assurées contre le vol. Une dame assurée à une compagnie suisse avait été, en novembre 1914, victime d'un vol par effraction, d'un montant de 2,950 fr. La compagnie refusait de payer sous prétexte que le contrat contenait un article qui excluait sa responsabilité en temps de guerre.

Le tribunal rejetant toutes conclusions contraires de la défenderesse, dit pour droit qu'elle est tenue d'indemniser la demanderesse du vol dont celle-ci a été la victime.

L'échec de la compagnie provient de ce qu'elle avait continué à percevoir et sans restitution la prime couvrant le risque pendant le temps des hostilités, c'est-à-dire pendant que l'assurance cessait de produire son effet.

Morts au champ d'honneur

Liste officielle

11e ET 31e DE LIGNE

57263. Amssoms, M.-L., Merxem, Liége, Herstal.
56600. Bouchez, J., soldat, Stabroek (Anvers), Liége, Vottem.
57946. Clause, M., soldat, 3-3, Dunkerque, 21-18-1914.
60230. Dancels, C.-H., soldat, Liége, Herstal.
60390. De Bie, F.-R., soldat, Schelle, Liége, Herstal.
57507. Dewalle, P., soldat, Dunkerque, 24-10-1914.
59951. Enis, Bruges, ambulance Saint-Joseph.
59400. Jérome, soldat, Monaco, Calais, 25-10-1914.
60367. Keulemans, E., Liége, Rocour.
59540. Lacroix, F., Mont-Saint-Gilbert, Anvers, 16-9-1914.
58751. Leyssen, G., Nerouteren, Anvers, 1-10-1914.
50619. Mestach, Remy, Moston (Angleterre), 1-11-1914.
58688. Raquet, Edm., soldat, 3-3, Lierre, 13-9-1914.
Segers, soldat, 1-3, Adinkerke, 26-10-1914.
55731. Struyf, P.-Ed., soldat, Liége, Herstal.
56068. Van Ruyskenvilde, G., hôpital Rosendael, 9-11-1914.
57147. Verbracken, L.-F., Liége, Herstal.

12e ET 32e DE LIGNE

57065. Aubinet, J.-H.-J., soldat, Spa, Pervyse, 10-11-1914.
55705. Boels, soldat, Saint-Omer, 24-10-1914.
Bouillez, soldat, 3-3, Louvain, en 9-1914.
52777. Carmoy, soldat, Berchem, Liége, Bellaire.
57318. Cornélis, soldat, Liége, Rocour.
57714. Couvreur, A.-V., soldat, Calais, 31-10-1914.
51873. Daems, Jean-François, Liége, Herstal.
51644. Darsorville, Fr., 1er sergent, Anvers, 1-10-1914.
51953. De Bie, J., soldat, Liége, Herstal.
52813. Degeest, Emile, Liége, 29-8-1914, Liége.
Delbouille, 1-7-1914.
52893. De Rycke, L., Liége, Jupille.
53188. De Taye, 1er soldat 1-4, 11-9-1914.
Draine, Adrien, mitrailleur.
58676. Durieux, J., 1-1, hôpital, Rosendael, 27-10-1914.
57421. Dussard, J., soldat, Vielsalm, Anvers, 30-9-1914.
50358. Gullentops, J.-F., soldat, Liége, Herstal.
54649. Gystmans, soldat, Boischot, Queu du Bois.
52417. Havermans, C., Liége, Herstal.
50359. Jacob, Jean-Baptiste, Liége, Herstal.
58249. Levaux, D.-H., soldat, Mortier, Liége, 12-9-1914.
Lhoest, Lucien, caporal.
58458. Liekens, soldat, 2-2, Haecht, 13-9-1914.
55560. Lismont, soldat, 2-2, Haecht, 13-9-1914.
Malmandier, Gustave, soldat, Calais, 27-10-1914.
50354. Mannaerts, Em.-Alph., soldat, Liége, Herstal.
54521. Marichal, soldat, hôpital Rosendael, 22-10-1914.
55364. Mattysscns, soldat, Anvers, Liége, Bellaire.
56481. Meant, soldat, 3-2, Ellemelle, 13-9-1914.
55520. Mermuys, G., soldat, Anvers, 30-9-1914.
Michiels, Pierre-Arthur.
Naveau, H., 19 ans, Calais, 29-11-1914.
Neirynck, 1-4, Hombeek.
Paques.
58251. Petermans, V., soldat, 3-1, Berlaer, Calais, 7-12-1914.
55261. Robbrechts, J., soldat, 2-3, Schaerbeek, 12-9-1914.
51960. Roggeman, P.-L., soldat, Liége, Herstal.
53906. Rosy, J.-B., soldat, 3-2, Briane-le-Comte, Anvers, 30-9-1914.
58306. Sauvage, L., soldat, 3-4, Dunkerque, 2-11-1914.
51010. Stickens, F.-A., soldat, Liége, Herstal.
5502. Symens, C., Hauwaert, 1890, Anvers, 30-9-1914.
58776. Teller, soldat, 3-4, Liége, Haecht, 11 au 13-9-1914.
50360. Tielemans, soldat, Liége, Herstal.
53515. Van Acker, J., soldat, 2-2, dans la bataille, 12-9-1914.
58073. Van Akleyen, A., 3-2, Liége, 11-19-1914.
55353. Van Baerlen, J., soldat, 3-3, Schaerbeek, -9-1914.
58315. Vanden Bosch, Emile, soldat, 3-2, Liége, Rocour.

(*A suivre.*)

PRETS SUR TITRES COTÉS

SOMMES IMPORTANTES, TAUX MODÉRÉS, achat de coupons. Négociations de tous titres. Forte prime sur l'or et billets français. De 2 à 5 heures, 16, rue Emmanuel Van Driessche (Ma-Campagne). (4112)

Nécrologie

Mme veuve Jean Steens et M. Paul Steens nous prient d'annoncer le décès inopiné de M. Jean Steens, leur époux et frère regretté.

L'enterrement a eu lieu dans l'intimité. Le présent avis tient lieu de faire part. 131, rue de Constantinople, Saint-Gilles. (4650)

CONCESSIONNAIRE DES TRANSPORTS FUNÈBRES

Mon HERBOTS 86, RUE MALIBRAN, 86 Cercueils, tentures, voitures

Recherches et renseignements

Insertion, 30 centimes la ligne

RECHERCHES, enquêtes, surveillances. « LUX » Détectives, 71, rue de Laeken. 4310

Mme Lenoir, 86, rue Jolly, recherche son mari, Emile-Alphonse Lenoir, artillerie de campagne, 17e brig. mixte, 85e batterie, classe 1906, matricule 5590. (4586)

On demande nouvelles de Jean Mallens, 8e rég. de ligne, 1er bataill., 2e comp., forteresse de Namur. Dern. nouvelles le 12 août de Marche-les-Dames. (4626)

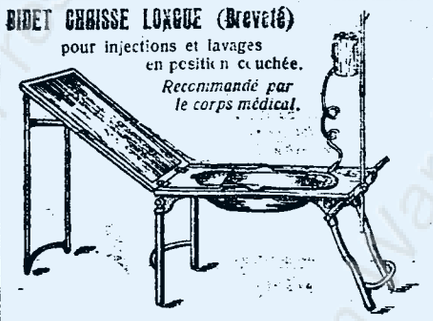
On demande nouvelles de Carême, Charles-Albert, soldat au 11e rég. de ligne, 2e bat., 8e comp., milicien de 1909, matricule 57123. Dernières nouvelles de Herstal-lez-Liége. (4340)

On demande nouvelles de Fortuné-Emile-Joseph Jaumotte, soldat au 29 de ligne, 1er bat., 2e comp., matric. 56527. Ecrire au bureau du journal. (4460)

On demande nouvelles de Paul-Lucien Baudour, 5e div. d'armée, 6e rég. chasseurs à pied, matricule 53992. Ecr. 26, rue Maes, Ixelles. (4504)

On demande nouvelles de Mathieu Demunter, matric. 27033, caporal au 1er chasseurs à pied, 2e comp., 2e bat. Ecrire 520, chaussée de Bruxelles, à Forest. (4316)

BIDET CHAISSE LONGUE (Breveté)
pour injections et lavages en position couchée.
Recommandé par le corps médical.



F. BRASSEUR, 149, rue du Midi
Fabricant-Spécialiste de meubles et voitures pour malades. 4569

Maison HOGUET
Fondée en 1894
111, Chaussée de Waterloo (Coin rue De Thy) SAINT-GILLES
84, Rue de Flandre, 84 BRUXELLES



Notre complet tailleur doublé, à fr. **29.90**
Notre blouse voile à fr. **3.95**
Notre blouse lingerie à fr. **1.95**
Notre blouse lingerie à fr. **2.95**
Notre complet fantaisie, à fr. **19.90**

On demande nouvelles de Gérard, Joseph-Léopold-L., lieutenant au 11e de ligne, 3/4, 3e division, matricule 51799. Dernières nouvelles le 6 septembre. Ecrire au bureau du journal. (4503)

On demande nouvelles de Léon Lantin, sous-officier au 5e rég. des chasseurs à pied, 5e divis., 1/4, matricule 49088, classe 1907. Ecrire au bureau du journal. (4419)

Le comptoir se charge de L'INDICATEUR BOURSIER

163, b^d du Hainaut, à Brux., ach. tous titres, paie tous coup., Rente Belge, Bons du Trésor, Rentes étrangères, Brazilian Traction, Forte prime sur or et billets français. Achat de monnaies étrangères, etc. Salle de dépêches, de 9 à 6 h. du soir, mentionn. les cours des Bourses de Paris, Londres, New-York, Amsterdam Dern. nouv. financ., liste des val. à vendre ou à acheter, etc « L'Indicateur Boursier », org. financ. fondé en 1901, paraît tous les mercredis et samedis. Il renseigne la liste des coupons payables, la situat. actuelle des charbonn., usines, tramw., etc., l'ann. et le résultat d'assembl., les recettes des tramw., de chem. de fer, etc. Abonn.: 3 fr. par an, 10 centimes le numéro dans tout le pays Liste complète de tous les tirages Etats, Villes Violnaux, etc., depuis août 1914, éditée par « L'Indicateur Boursier ». En vente partout et au bureau du journal 15 cent^s la brochure, gratuite p^r les abonnés. 176

Chronique financière

Tramways de Paris et des Départements de la Seine:

Mois	Recettes 1914	Recettes 1915
Janvier	949,479.80	711,114.10
Février	925,718.10	636,216.20
Mars	1,075,883.65	749,339.75
	2,951,081.55	2,096,670.05

—×—

Métropolitain de Paris:

Mois	Recettes 1914	Recettes 1915
Janvier	5,282,136.70	3,685,998.15
Février	4,664,748.20	3,470,774.15
Mars	5,169,226.60	4,002,032.40
	15,116,111.50	11,158,804.70

—×—

Revue des cours. — 3 p. c. Français, 72; Argentine 1886, 496; Argentine 1909, 447; Argentine 1911, 79.50; 3 p. c. Belge, 66; Brésil 5 p. c. 1909, 325; Lots Congo, 63.50; Italie 3 ½ p. c., 77.75; Japon 1907, 5 p. c., 90.70; Japon 1913, 5 p. c., 418.50; Chemins Andalous, 258; Métropolitain, 444; Nord Espagne, 362; Saragosse, 369; Rio-Tinto, 1,616; Sosnowice, 926; Briansk ord. 364; Briansk priv., 359; Barcelona 5 p. c., 36 3/4; Barcelona ord., 10 1/4; Brazilian priv., 93 7/8; Brazilian ord., 59 5/8; Mexico oblig. 5 p. c., 54 ½; Mexico ord., 35; Taganrog, 375; Cédules Argentines, 90; Dnieprovienne, 2,598; Grands Lacs, 214; Russo-Belge, 1,200.

P. REDOR.

Les Sports

EDUCATION PHYSIQUE

Un tout jeune groupement, le Cercle d'Education Physique de Schaerbeek, a eu l'initiative heureuse de former une section de dames, qui, parallèlement à la section masculine, mais en des cours séparés, travaille en salle et travaille en plein air. En un dosage savamment gradué, les élèves pratiquent les mouvements d'ensemble avec haltères légers, la course modérée, les sauts et les lancements, et l'on ne saurait s'imaginer quelle satisfaction corporelle elles retirent toutes de cette série d'exercices.

L'idée quoiqu'excellente parut cependant audacieuse à certains et ceux qui en eurent le mérite eurent la peine de voir leurs efforts combattus ou critiqués par des gens envisageant la question superficiellement sans l'approfondir, prononçant donc un jugement hâtif et irréfléchi dont il convient de réduire la portée.

L'éducation physique, admise pour l'homme doit l'être également pour la femme qui a des raisons tout aussi grandes de se développer, de se fortifier et de s'affermir. Un travail combiné bien compris, bien suivi, sans répit ni sans excès n'est-il pas appelé à redresser bien des torses, à dégager bien des épaules, à combattre bien des anémies, et à faire de la chrysalide qu'est la jeune fille ayant atteint l'âge de la puberté, une femme forte et saine, capable d'aborder les étapes de la vie, sûre d'elle-même et sûre aussi des enfants que le mariage peut lui procurer. L'éducation physique façonne le présent et prépare l'avenir.

Le principe étant admis, il reste à examiner les inconvénients que soulève la critique concernant la mise en pratique. Deux mots sont brandis qui résument toute une thèse : promiscuité et indécence.

Je les confondrai en un seul. De promiscuité, il n'y en a guère puisque les cours des dames sont séparés des autres, se donnent à d'autres jours et sont privés. L'indécence n'existe guère non plus, puisque les élèves ne participent pas à des réunions publiques et ne travaillent en plein air que dans des réunions intimes du cercle. Mais je vais plus loin et j'irai jusqu'à prétendre que la morale la plus sévère ne saurait s'émouvoir de les voir produire publiquement un travail de section ou un travail individuel, ainsi que cela s'est du reste déjà produit il y a plusieurs années à la Plaine Le Marinel, au cours d'une fête organisée sous un haut patronage officiel et pendant laquelle une section de dames s'exhiba en une série de jeux divers, et ainsi que cela se produit journellement en Suède, en Norvège, au Danemark et dans d'autres pays où la morale est cependant autrement sévère que chez nous.

Quant à l'indécence, mot élastique qui commence et qui finit on ne sait où, il me suffira de dire que les élèves du cours féminin sont vêtues de larges culottes et de tailles bouffantes, costume léger et pratique auquel le bon goût de celles qui le portent a donné une coupe élégante et sobre, relevée par un petit béret gentiment piqué sur la chevelure qu'il retient.

Auraient-elles même un costume plus léger qu'il ne faudrait pas s'en formaliser, je pense, car en vérité l'indécence s'applique ou ne s'applique pas suivant les circonstances et les lieux et je le preuve par ce paradoxe: Il est rare, en temps ordinaire, de voir se dérouler une réunion de natation sans qu'il y ait au programme une épreuve pour dames, lesquelles, pour y prendre part, revêtent le maillot collant sans que les sentiments de personne ne soient choqués.

Les lignes extérieures de la nudité complète sont donc révélées et malgré cela il n'y a pas d'indécence.

Mais, si le hasard veut que l'une des concurrentes vienne dans la salle après l'épreuve et que l'échancrure de sa jupe exagérément libérée, atteigne le genou et dé-

Feuilleton de l'*Echo de la Presse.* — N. 56.

Ursule Mirouet

PAR

H. DE BALZAC

(Suite.)

Dès que l'intitulé de l'inventaire fut dressé, Massin, conseillé par Goupil, qui se tourna vers lui par haine secrète contre Minoret, en espérant mieux du calcul de cet usurier que de la prudence de Zélie, fit mettre en demeure Mme et M. de Portenduère, dont le remboursement était échu. La vieille dame fut étourdie par une sommation de payer cent vingt-neuf mille cinq cent dix-sept francs cinquante-cinq centimes aux héritiers dans les vingt-quatre heures, et les intérêts à compter du jour de la demande, à peine de saisie immobilière. Emprunter pour payer était chose impossible. Savinien alla consulter un avoué à Fontainebleau.

— Vous avez affaire à de mauvaises gens qui ne transigeront point; ils veulent poursuivre à outrance pour avoir la ferme des Bordières, lui dit l'avoué. Le mieux serait de laisser convertir la vente en vente volontaire, afin d'éviter les frais.

Cette triste nouvelle abattit la vieille Bretonne, à qui son fils fit observer doucement que, si elle avait voulu consentir à son mariage du vivant de Minoret, le docteur aurait donné ses biens au mari d'Ursule. Aujourd'hui, leur maison serait dans l'opulence au lieu d'être dans la misère. Quoique dite sans reproche, cette argumentation tua la vieille dame tout autant que l'idée d'une prochaine et violente dépossession. En apprenant ce désastre, Ursule, à peine remise de la fièvre et du coup que les héritiers lui avaient porté, resta stupide d'accablement. Aimer et se trouver impuissante à secourir celui qu'on aime, est une des plus effroyables souffrances qui puissent ravager l'âme des femmes nobles et délicates.

— Je voulais acheter la maison de mon oncle, j'achèterai celle de votre mère, dit-elle.

— Est-ce possible? dit Savinien. Vous êtes mineure et ne pouvez vendre votre inscription de rente sans des formalités auxquelles le procureur du roi ne se prêterait point. Nous n'essayerons d'ailleurs pas de résister. Toute la ville voit avec plaisir la déconfiture d'une maison noble. Ces bourgeois sont comme des chiens à la curée. Il me reste heureusement dix mille francs avec lesquels je pourrai faire vivre ma mère jusqu'à la fin de ces déplorables affaires. Enfin, l'inventaire de votre parrain n'est pas encore terminé; M. Bongrand espère encore trouver quelque chose pour vous. Il est aussi étonné que moi, de vous savoir sans aucune fortune. Le docteur s'est si souvent expliqué, soit avec lui, soit avec moi, sur le bel avenir qu'il vous avait arrangé, que nous ne comprenons rien à ce dénouement.

— Bah! dit-elle, pourvu que je puisse acheter la bibliothèque et les meubles de mon parrain pour éviter qu'ils ne se dispersent ou n'aillent en des mains étrangères, je suis contente de mon sort.

— Mais qui sait le prix que mettront ces infâmes héritiers à ce que vous voudrez avoir?

On ne parlait, de Montargis à Fontainebleau, que des héritiers Minoret et du million qu'ils cherchaient; mais les plus minutieuses recherches, faites dans la maison depuis la levée des scellés, n'amenaient aucune découverte. Les cent vingt-neuf mille francs de la créance Portenduère, les quinze mille francs de rente dans le trois pour cent, alors à soixante-seize, et qui donnaient un capital de trois cent quatre-vingt mille francs, la maison estimée quarante mille francs et son riche mobilier, produisaient un total d'environ six cent mille francs, qui semblaient à tout le monde une assez jolie fiche de consolation. Minoret eut alors quelques inquiétudes mordantes. La Bougival et Savinien, qui persistaient à croire, aussi bien que le juge de paix, à l'existence de quelque testament, arrivaient à la fin de chaque vacation et venaient demander à Bongrand le résultat des perquisitions. L'ami du vieillard s'écriait quelquefois, au moment où les gens d'affaires et les héritiers sortaient : « Je n'y comprends rien! » Comme, pour beaucoup de gens superficiels, deux cent mille francs constituaient à chaque héritier une belle fortune de province, personne ne s'avisa de rechercher comment le docteur avait pu mener son train de maison avec quinze mille francs seulement, puisqu'il laissait intacts les intérêts de la créance Portenduère. Bongrand, Savinien et le curé se posaient seuls cette question dans l'intérêt d'Ursule, et firent, en l'exprimant, plus d'une fois pâlir le maître de poste.

— Ils ont pourtant bien tout fouillé, eux pour trouver de l'argent, moi pour trouver un testament qui devait être en faveur de M. de Portenduère, dit le juge de paix le jour où l'inventaire fut clos. On a éparpillé les cendres, soulevé les marbres, tâté les pantouffles, percé les bois de lit, vidé les matelas, piqué les couvertures, les couvre-pieds, retourné son édredon, visité les papiers pièce à pièce, les tiroirs, bouleversé le sol de la cave, et je les poussais à ces dévastations!

— Que pensez-vous? disait le curé.

— Le testament a été supprimé par un héritier.

— Et les valeurs?

— Courez donc après! Devinez donc quelque chose à la conduite de gens aussi sournois, aussi rusés, aussi avares que les Massin, que les Crémière! Voyez donc clair dan une fortune comme celle de Minoret, qui touche deux cent mille francs de la succession, qui va, dit-on, vendre son brevet, sa maison et ses intérêts dans les messageries trois cent cinquante mille francs!... Quelle somme! sans compter les économies de ses trente et quelques mille livres de rente en fonds de terre. Pauvre docteur!

— Le testament aura peut-être été caché dans la bibliothèque, dit Savinien.

— Aussi ne détournerai-je pas la petite de l'acheter! Sans cela, ne serait-ce pas une folie que de lui laisser mettre son seul argent comptant à des livres qu'elle n'ouvrira jamais?

La ville entière croyait la filleule du docteur nantie des capitaux introuvables; mais, quand on sut positivement que ses quatorze cents francs de rente et ses reprises constituaient toute sa fortune, la maison du docteur et son mobilier excitèrent alors une curiosité générale. Les uns pensèrent qu'il se trouverait des sommes en billets de banque cachés dans les meubles, les autres, que le vieillard en avait fourré dans ses livres. Aussi la vente offrit-elle le spectacle des étranges précautions prises par les héritiers. Dionis, faisant les fonctions d'huissier-priseur, déclarait à chaque objet crié que les héritiers n'entendaient vendre que le meuble, et non ce qu'il pourrait contenir de valeurs; puis, avant de le livrer, tous ils le soumettaient à des investigations crochues, le faisaient sonner et sonder; enfin, ils le suivaient des mêmes regards qu'un père jette à son fils unique en le voyant partir pour les Indes.

— Ah! mademoiselle, dit la Bougival consternée en revenant de la première vacation, je n'irai plus. Et M. Bongrand a raison, vous ne pourriez pas soutenir un pareil spectacle. Tout est par places. On va et on vient partout comme dans la rue, les plus beaux meubles servent à tous, ils montent dessus, et c'est un fouillis où une poule ne retrouverait pas ses poussins! On se croirait à un incendie. Les affaires sont dans la cour, les armoires sont ouvertes, rien dedans!

(*A suivre.*)

voile le mollet, je suis persuadé qu'il n'y aura qu'une voix pour blâmer sa liberté d'allures et partant, son indécence.

La question, on le voit, est faite de paradoxes. Mais au point de vue de l'éducation physique de la femme, point de vue moralisateur et bienfaisant sur lequel je me promets de revenir, la critique ne saurait avoir aucune prise. La coquetterie féminine dissimule trop souvent, hélas, des imperfections et des faiblesses, et des gracieuses mais fragiles poupées que nous croisons journellement, la méthode veut faire des femmes vigoureuses et des mères bien portantes.

JEU DE QUILLES

Le classement général de la troisième journée du championnat n'a pas subi de grandes modifications et s'établit comme suit:

Première épreuve. — 1. Maurice; 2. Dervaux; 3. Tassenoy; 4. Lejeune; 5. Cerpentier et Lebrun; 7. Demuynck.

Deuxième épreuve. — 1. Lejeune; 2. Dervaux; 3. Tassenoy; 4. Van Witzenburg; 5.Dupond; 6.Demuynck; 7. Maurice.

Troisième épreuve. — 1. Lebegge; 2. Tassenoy; 3. Demuynck, Chausset, Dupond, Ingels et Hérinckx.

Classement général: 1. Tassenoy, 8 points; 2. Lejeune, 13 points; 3. Maurice et Demuynck, 16 points; 5. Dervaux, 17 points.

Etat-civil de Bruxelles

Déclarations du 29 avril 1915.

Naissances. — Quatre garçons et trois filles.

Décès. — Henri Paesmans, teinturier, 33 ans, époux Ledent, rue Terre-Neuve, 196; Elisée Abrassart, garçon de cuisine, 50 ans, rue de Bavière, 29; J.-B. Lemaire (ou Lemmens), 80 ans, époux Debecker, rue du Canal, 12; Usmérie Fayen, sans profession, 89 ans, épouse Delhaxhe, rue Laeken, 25.

AVIS DE SOCIÉTÉS

COMPAGNIE DU

Chemin de fer de Braine-le-Comte à Gand et ses extensions

Seront payés à partir du 1er mai 1915:

A Bruxelles, à l'Agence du Crédit Anversois, rue du Fossé-aux-Loups, 37 et 39 :

A. — Le coupon d'intérêt des obligations n° 103, par fr. 7.20.

B. — Les 188 obligations sorties au tirage du 25 avril 1914, par 500 francs chacune (coupons nos 104 et suivants attachés).

C. — Le coupon de premier dividende n° 48 des actions privilégiées, par 25 francs.

D. — Un premier dividende de 25 francs aux actions non privilégiées contre remise du coupon n° 48, en échange duquel il sera délivré un script donnant droit au second dividende revenant à ces actions pour l'exercice 1914.

E. — Les coupons d'obligations nos 101 et précédents par fr. 7.50; le coupon n° 102 par fr. 7.20. Les coupons d'actions échus aux taux annoncés précédemment. Les obligations sorties aux tirages antérieurs par 500 francs chacune, mais sous déduction, le cas échéant, des coupons touchés à tort.

F. — Les scrips 1869-1870 par fr. 29.58.

N. B. — Vu les circonstances, l'assemblée générale a décidé que tous les payements se feront exceptionnellement à l'**Agence du Crédit Anversois rue du Fossé-aux-Loups. 37 et 39, à Bruxelles.** 4681

L'UNION SYNDICALE

(Société Anonyme d'Assurances)

MM. les actionnaires sont convoqués en assemblée générale ordinaire le mercredi 5 mai 1915, à 10 heures du matin, au siège social, rue d'Allemagne, 36, Bruxelles-Midi.

ORDRE DU JOUR:

1° Rapports du bilan;
2° Nominations statutaires;
3° Décharge à donner aux administrateurs et commissaire;
4° Divers.

P. S. — Pour assister à l'assemblée, les actionnaires sont priés de se conformer aux articles 44 et 45 des statuts. (4148)

TRAMWAYS D'ALEXANDRIE (Egypte)

(Société Anonyme)

Siège social: 99, rue Royale, Bruxelles.

Le Conseil d'administration a l'honneur de convoquer MM. les actionnaires à l'assemblée générale annuelle qui se tiendra au siège social, mercredi 5 mai 1915, à 2 heures (heure belge).

ORDRE DU JOUR:

1° Rapports du Conseil d'administration et du Collège des commissaires sur l'exercice 1914;
2° Approbation des comptes de l'exercice 1914 et, éventuellement, fixation du dividende;
3° Décharge à délivrer aux administrateurs et commissaires;
4° Nominations statutaires;
5° Tirage d'obligations.

Pour être admis à l'assemblée, MM. les actionnaires doivent, en conformité de l'article 28 des statuts, déposer leurs actions, soit à Bruxelles, chez MM. J. Matthieu et fils, 52, rue Royale, au plus tard le 29 avril; soit en Egypte dans un établissement financier, le 22 avril au plus tard. (4143)

SOCIETE ANONYME DES

BRASSERIES D'EGYPTE

Siège social: 99, rue Royale, à Bruxelles.

Le Conseil d'administration a l'honneur de convoquer MM. les actionnaires à l'assemblée générale annuelle qui se tiendra au siège social, mercredi 5 mai 1915, à 4 heures (heure belge).

ORDRE DU JOUR:

1° Rapports du Conseil d'administration et du collège des commissaires sur l'exercice 1914;
2° Approbation des comptes de l'exercice 1914;
3° Décharge à délivrer aux administrateurs et commissaires;
4° Nominations statutaires.

Pour être admis à l'assemblée, MM. les actionnaires doivent, en conformité de l'article 30 des statuts, déposer leurs titres au siège social ou dans une banque d'Europe ou d'Egypte. La liste des dépôts faits en vue de l'assemblée sera close à Bruxelles le 29 avril. (4142)

L'Accumulateur Sec

(Société Anonyme)

MM. les actionnaires sont invités à assister à l'assemblée générale ordinaire qui se tiendra au siège social, à Bruxelles, 13, rue Bonneels, le jeudi 6 mai 1915, à 11 heures.

ORDRE DU JOUR:

1° Rapports du Conseil d'administration et du Collège des commissaires;
2° Communications relatives au bilan de l'exercice 1914;
3° Election d'administrateurs et commissaire;
4° Décharge à donner à MM. les administrateurs et commissaires.

Le dépôt des titres se fera au siège social, de 10 à 12 heures jusqu'au 28 avril 1915. (3947)

MOULINS RICQUIER

(Société Anonyme)

Le Conseil d'administration de la Société Anonyme Moulins Ricquier prie MM. les actionnaires d'assister à l'assemblée générale ordinaire, qui se tiendra au siège social, 205, quai des Usines, à Bruxelles, le vendredi 14 mai 1915, à 10 heures du matin (heure belge).

ORDRE DU JOUR:

1° Rapport du Conseil d'administration et du Collège des commissaires;
2° Bilan et compte de profits et pertes;
3° Fixation de date nouvelle pour la libération des actions souscrites; éventuellement mesures à prendre, tant en ce qui concerne la remise d'intérêts de retard, que de remboursement pour attribution d'intérêts sur les versements faits en date primitivement fixée;
4° Décharge aux administrateurs et commissaires.

Pour prendre part à l'assemblée, MM. les actionnaires doivent se conformer à l'article 51 des statuts.

Les titres seront reçus en dépôt, au siège social. (4443)

SPECTACLES ET CONCERTS

VOLKSSCHOUWBURG, r. des Croisades (Nord). — Lundi 26, à 7 h. 45 (h. all.), *Richard III, hertog van Gloster, of de grafkelders der grijze monniken*, grand drame historique en huit tableaux. M. Hesselink remplira le rôle de Richard III.

Jeudi 29, à 7 h. 45 (h. all.), *De Onbekende vrouw* (La femme X...), le célèbre drame aux cinq actes palpitants, avec Mme Potharst, dans le rôle de Jacqueline.

THEATRE DE LA SCALA. — Le *Prinkère*, avec Esther Deltenre et les meilleurs comiques bruxellois, est le spectacle le plus gai et le plus divertissant que l'on puisse imaginer. Le livret est amusant au possible et la musique, spirituellement arrangée par M. G. Duquesne, l'habile chef d'orchestre, est pleine d'entrain.

Aujourd'hui dimanche à 3 heures (heure belge), matinée.

WINTER-PALACE, 118 boulevard du Nord. — Mardi 11 mai 1915, grande matinée de gala au bénéfice de l'œuvre « Le Secours Théâtral », siège, 11, rue des Charbonniers. Représentation de *Le Demi-Monde*, comédie en cinq actes, de Dumas fils. Bureau à 1 ½ h. (h. b.); rideau à 2 heures (h. b.).

BRUXELLES-KERMESSE. — Spectacle varié 1 500 places Entrée libre. Tous les vendredis nouveaux débuts. 4073.

THEATRE PATHE, boulevard du Nord, 152. — Au programme de la semaine: *Sans Famille*, d'après l'œuvre d'Hector Mallot.

SPLENDID CINEMA. — Programme du 23 au 29 avril: *Impénétrable Mystère*, drame policier en trois parties; *Montserrat*, documentaire; *Jack et Dölly*, comédie en couleurs, etc.

Orchestre symphonique sous la direction de M. César Borré.

GRAND CINEMA ROYAL, 4, avenue Marnix. — Du 28 au 29 avril, programme sensationnel: *Le coffret de Tolède*, comédie en deux parties; *Onésime douanier*, comique; *Du Caire à Lougsor*, panorama; *L'Intruse*, drame en trois parties.

MAJESTIC-CINEMA, 62, boulevard du Nord.

CINEMA-THEATRE (porte de Namur). — Spectacle attrayant et varié.

CINEMA COLONIAL, rue de la Montagne. — Tous les jours, de 2 ½ h. à 10 heures, spectacle varié

Vente judiciaire certa ne

L'Huissier SCHOUKENS, de Bruxelles, vendra le **27 avril 1915**, à 10 heures, à Anderlecht, place Bara, un matériel de café, tables, bancs et chaises de jardin et autres objets saisis. 4679

POUR CAUSE DE FAILLITE

VENTE PUBLIQUE

d'Articles à Broder, Tapisseries et Tissus

Il sera procédé le mercredi 28 avril 1915 et jours suivants s'il y a lieu, chaque fois à onze heures du matin (heure belge), en la salle de ventes,

67, Rue des Chartreux, à Bruxelles

à la vente publique d'une grande partie de marchandises consistant en: articles dessinés et échantillonnés en soie et coton, tels que milieux et chemins de table, couvre-lits, tapis, buvards, sacs et réticules, robes, coussins, sacs de nuit, couvre-théières, nappes et napperons, plateaux, serviettes, etc., etc. Albums de modèles et dessins pour broderie. Soie, laine et coton à broder en échevaux, cartes et bobines. Lacet pour dentelles et collections de dessins, etc., etc. Quelques meubles de magasin. (4641)

AU COMPTANT, FRAIS 10 P. C.

Exposition le jour de la vente dès 9 heures du matin.



Cie CHÉRIBON

Cafés fins verts et torréfiés

132, Grande Rue au Bois

SCHAERBEEK

Trams 59, 60, 61. (4405)

Occasions splendides

Meubles divers. Visibles chaussée d'Anvers, 125, au garde-meubles **La Continentale Monkes.** 4624

BANQUE NEERLANDAISE

Prête et achète de titres, lots de Villes et coupons. LIVRETS D'EPARGNE, change, etc. Caisse d'épargne, 4 p. c. par an. 4201

46, PLACE DE BROUCKÈRE (17, Cité Van Volx, en face

GRAND ARRIVAGE DE CAFÉS, Thés, Pulpes d'Abricots, Vanille, Riz, Fromages et autres articles alimentaires. Prix très avantageux, 215, boulev. du Hainaut. (4438)

Salle de Ventes du Béguinage 10-12, rue du Rouleau (Dr J. Sanders)

TOUS LES MERCREDIS, VENTE PUBLIQUE à 2 heures. (*Prise gratuite à domicile*). Achat de mobiliers au comptant. **Avances sur ventes.** Maison de confiance. (4207)

ALIMENTATION «LA CEREALE». 10, Bd Barthélemy, Brux. Farines de seigle et d'orge, tourbes litières, fourrages mélassés, pain cheval, coupages, son. 412f

PETITES ANNONCES

Les trois lignes (minimum)fr. 0.50
La petite ligne supplémentaire 0.20

Pour la publicité et la vente dans la province de Liége s'adresser à M. Thiry, rue Souverain-Pont, 56.

Offres d'emploi

On dem. bon concierge énergiq. Se prés. à 10 h. 109, r. Constantinople. 4685

On dem. jeune fille sach. coudre, pr ouvr. fac. 32 r. François Stroobant. 4683

On dem. des agents revendeurs et des colporteurs. Gros salaire. S'adr. l'après-midi, 113, rue Le Lorrain, Molenbeek. 4654

Peaux, éponges en gros

On dem. voyag.-placiers pr Liége, Namur, Anvers et deux Flandres. Fortes commiss., client. faite. B. W. 40, b. j. 4640

Demandes d'emploi

Jeune femme, propre et forte, accepter. journées, 2, rue de Ruysbroeck. 4489

Employé con. trav. bur. comptabil., sténo-dact., expéd., formal. douanes, etc., dem. pl., prétent. mod. Ecr. S. C. A., bur. journal. 4523

Bon employé dem. occup. Prétentions modestes. Ecr. A. 20 bur. j. 4665

Jne femme propre et courag. dem. à faire quartier ou 1/2 journée. M. B., 1, rue de Woeringen. 4635

Jne fille 23 ans, dem. place à tout faire. S'adr. 25, r. de l'Epargne, Brux. 4636

Jeune hom., 18 a., conn. mach. écr., trav. bur., ch. emploi. Ecr. 138, r. Vanderlinden, Schaerbeek. 4673

Jeune fille 21 ans, fr.-fl., dem. pl., t. faire ou aid. mén. 198, r. Verte, Sch. 4678

ENSEIGNEMENT

Mons. Belge, prof. dipl., trad. juré, offre don. leç. angl. et franç. à dom. Succ. gar. Prix mod. Ecr. P. Henry 60, r. Saint-Josse. 3710

Cosmopolitan School

21, rue de la Reine (Mon.) Angl., all., etc. Convers. gar. en 1 mois. Cours collect. 10 à 15 fr. p. mois. 2180

INSTITUT NATIONAL DE STÉNOGRAPHIE ET DE DACTYLOGRAPHIE

Dir. J. MEYSMANS

21, Place Sainte-Gudule, 21

BRUXELLES

Prospectus gratuit (4509) sur demande.

Professeur d'espagnol donne leçons à domicile. Prix av. 44, r. Haute. 4676

LOCATIONS

APPARTEMENT

richem. garni à louer, 3 pl., cuisine, salle à manger, ch. à couch., cave et mans. 19, r. Bosquet, 2e ét., St-Gill. 4140

Chambre et quartiers garnis pour pers. tranq., rue de la Roue, 51. 4082

A louer, belle maison de rent., à 2 étag., av. jard. 179, r. de Mérode. Non aff. Prix mod. 4161

A LOUER

MAISON DE CAMPAGNE

à côté et au delà de l'Observatoire. Meublée ou non meublée. Prendre renseignements chez Me le notaire Bauwens, Petit Sablon, entre 9 et midi. 3566

Rez-de-ch. garn. av. cuis. ou pens., gde air, r. des Champs, 46, Uccle (Globe). Trams 9, 11, 50. 3851

A louer 1,200 fr., maison av. jard., eau, gaz, 3 ét., s. loc. 900 fr. Rue de la Chaumière, 4 (Nord). 4118

Coin 2 vitr. av. inst. compl. pr droguiste ou autre. Bien situé, loyer mod. S'ad. 191, boulev. Militaire. 4493

App. mod. 6 ou 8 pl., dix min. pte Namur, pr. très mod. S'ad. 191, boulev. Militaire, Ixelles. 4434

Appart. à louer, 116, Bd Senne rez-de-chaus., 2, rue St-Roch. 4671

Maison camp., 13 ares, emmuraillée, conv. pour élevage ou primeurs, 139, ch. Vilvorde Grimberghen. 4640

Ancienne pharmacie. Maison av. jard à louer. Pr. adr bur. du journ. 4657

Bel appart. français à 1er, Bd du Hainaut, 185, prix de guerre 75 fr. 4680

COMMERCES A CÉDER

DROGUERIE

exist. dep. 36 ans, à remettre diplôme pas nécess. reprise 20,000 fr. marchandise et clientèle. Plein centre. Bénéf. brut garanti 9,000 fr. Ecr. B. F. J. bur. journ. 4306

Areprend. pour 4,500 fr. mais. fermée, meublée, tout neuf, grd poulailler avec poules, pigeons (belle race). Loyer couv. Adr. b. j. 4506

Maison Emile STRICKAERT, 50, r. Rubens (pl. Liedts), Bruxelles. Fondée en 1906. Cessions de **commerces et industries.** *Journal et renseignements gratuits.* 1672

Beau pt café à repr, bonne sit, loyer couv. 19 rue Jean-Stas 19, St-Gilles. 4651

MARIAGES

Jne veuve dés. faire connaissance Mr âge mûr ayant fortune, ou fonctionnaire de l'Etat pr gouverner propriété à achever. Ecrire V. V. 38, bur. journ. 4638

Dlle 30 a., distin. désire conn. Mr fortuné de 35 à 60 ans. A. 10, b. j. 4637

PERDU

Perdu chien Airedael terr tr. grand, nom Dolly. Rap. Marché aux Herbes, 28 (adr. ind. au col.) 4647

Perdu, montre de dame, or remontoir. Rap. c. réc. 31, av. Arquebusiers. 4648

Perdu, bracelet gourm. or avec breloque, Eglise St-Gilles, r. du Fort, r. Tny, ch. de Waterloo. Rap. c. b. r. 253, ch. de Waterloo. 4652

DIVERS

A dater du 31 mars, le sieur Charles Huygens, 13, rue du Bien-Faire, porte à la connaissance du public, qu'il ne reconnaîtra plus aucune dette que pourrait contracter son épouse Pauline Hendrickx, qui l'a abandonné à la date susdite. Ch. Huygens. 4655

Pension. Mr 50 a., bienv pte pos., bne fam., cherc. pon vie de fam. chez pers ais. indepte. Ecr. cond. S. V. 15, bur. journal. 4677

Entrepreneurs. Façonn. de Cheminées à prix réd. 234, r. Coteaux, Sch. 4635

On dem. bon autoplano. Ecr. marq., prix. Hôtel Cécil, chambre 12. 4646

Occasion, comptoir et étalage Louis XVI à vendre, 59, r. Croix de fer. 4656

TIMBRES-POSTE

Amateur dés. acheter collect. Bon prix. A.D. 8, b. j. 4631

On désire acheter jeune chien Pékinois D.B. 3, bur. journ. 4632

ŒUFS à couver Orpington et canard coureur Indien, jeunes poules à v., 64, r. l'Aqueduc (le matin). 4615

Vélo, luxe, servi 5 fois, c. 250 fr. à vendre 95 fr. 22, Bd d'Anvers. 4639

On des. l'acolombier, env. Gare-Nord. Ec. prix A.S. 33., r. Progrès, 361. 4672

Petite griffons à vendre, prix de gre, r. Guillaume Ducon, 282, Pat Luttre 4684

Glace dorée avec peinture 2m × 90, coûté 145 fr., à vendre 45 fr., ch. de Terwueren, 202. 4675

ACHAT BIJOUX

Or, platine, brillants.

VIEUX DENTIERS

Maison connue payant le plus haut prix.

29, r. des Grds-Carmes

57, RUE VAN OOST, SCH. 4457

Aux Ménagères !

Savon vert extra par 25 k. Prix très avantageux. 43, r. du Progrès. 4513

PRESSÉ

Riche et bon mobilier à vendre

92, RUE VERTE

Sal, bureau et chambre acaj. rose; plus. chamb. noyer, chêne; salle à mang., tapis, garn. chem., vér. obj. d'art, culs. ém. c. neuve, bas pr. 4542

Grand choix de vélos hom., dames et enf.; mach. à c. Pfaff et Singer. 30 à 40 fr., can. cent. 65 fr., 3 a. gar. Faites les répar. rue Brogniez, 75, rue des Foulons 57. 3826

ŒUFS à couver minorques primés, 76, rue Louis Hap, Etterbeek. 3817

CHARBON

Boulets par 50 kil. fr. 1.50
Briquettes » 50 » » 1.70
Tout-venant » 50 » » 1.80
58, rue du Chimiste.
Charr. et basc. à vend. 3837

A la Mine d'Or

88, RUE DU MIDI

Grand choix de médailles pour collectionneurs. Souvenirs de la guerre. 4022

Transports

Locomotive routière, autobus à vapeur et wagons à vendre aux ateliers Ed. Hinck, 184, rue Grétry, Liége. 4292

Cause dép. A vend. d'occ. riche chamb. à c. chêne, 275 fr.; sup. salle à m. (10 p.), 250 fr., 1/2 prix. Tr. pressé. 34, rue d'Allemagne. 3256

Châssis-auto

à veud., tr. pr. Occ. except. pr cam. Ecr. S. C. 70, b. j. 4482

Pédicure par dames 78, r. Cologne
Son. 1 f. De 2 à 7. 3929

ACCOUCHEUSE

26 ans pratique.
Retards.
60, rue de Thy, 60
Porte de Hal, Brux. 3838

Achat h. prix, b. vieux vêt., ling., chauss., soldes. Mme De Beus, r. Blaes, 218. Se rend à dom. 4537

Achat pianos

comptant. 77, rue Botanique. 4437

Départ. Vélo neuf roul. 2 f., c. 275 fr. à v. 125 fr. chaus. d'Anvers, 40. 4411

VIEUX DENTIERS et or s achetés, 34, av. de la Reine (Nd) pl. Liedts. 4568

Mais. d'accouchement

et de traitem. de 1er ordre, dir. pr Mme **PENNINCKX**, accouch. de 1re cl. Ex-dir. clin. Pens. à toute époq., vie fam. Prix mod. 17, r. Dupont-Nd. 4271

FESTONS

Pointe claire
Plissage

L. BOUVIN

15-17, r. Rempart-des-Moines
BRUXELLES 3799

Jachète fr. cher l'étain et le papier de chocolat. 183, rue des Tanneurs. 3420

DENTS Réparation immédiates
2 FR. Mme van Landeghem, r. de la Victoire, 210. 3859

Moto F. N. 4 cyl., état neuf. Bonne occasion. 1, rue Lens. 4659

Huile de Nice, 400 bout. 1 lit. fr. 3.40, détail. 1, rue Lens. 4660

Carbure et Sucre blanc

Suis gros acheteur, prix av. 39, Bd Jamar. 4658

Dlv. Union Minière. On achèterait 5 titres à 525. A. 32 Z., bur. journal. 4661

Posit. de 10,000 à 20,000 fr.

Bur. d'Etud. (finance, comm., indust.), ch. collaborat. avec 5,000 fr. A. 32 Z., b. j. 4662

On désire acheter balances et bocaux d'occas. Ecr. O.L.W. 50 b. j. 4664

On achèterait d'occ. charr. à chien, gre char.-bouler. Ecr. E. F. 17 b. j. 4668

Bois 6.50 fr. le stère. Voyageurs sér. st dem. 234, r. des Coteaux, Sch. 4666

A louer, bon Billd st. mod. av. acc. compl. 15 f. pr ms 225, r. Gaucheret, Sch. 4634

J'achète toutes fourrures, mant. loutre, astrakan. Facilit. de rachat. 40, rue Duquesnoy. 4588

Disponible

Sel fin de cuisine

Carbure de 1re qualité

à enlever, 175, ch. d'Anvers. 4407

On dés. achet. immeubles en échange d'une rente viagère avec garant. hypoth. et ce dans l'agglom. bruxelloise. S'adresser à l'Agence Schilders 3, bd de la Senne, de 3 à 5 heures. 4564

Urgent. A v. sal. à m., sac ar., chais. long., lust., foy., garn. chem. culv., tapis. 14, rue Eeckelaers. 4563

Massage

par dame de 11 à 7 h.. 56, r. Grétry, au 1er, ent. dir. 3887

AVIS AUX DAMES

Avec vos cheveux tombés, je fais mèche, 1 fr.; chignon natté, fr. 2.50 et tous autres travaux. 99, rue Artan, Sch

20 coffres-forts toutes marques vendre d'occasion achat au plus haut prix, 56 ue des Tanneurs. 231

OCCASION

400 fauteuils à bascule pou théâtre, à vendre à tout prix 19, r. Bosquet (St-G.). 4141

Champagne

garant. depuis 2.75 fr., rue St-Jse Nepomucène, 15. 4106

Pianos Pleyel, Oor Berden, Ibach très bas prix.

Auto Piano grande partie rouleaux occasion, 131, av. de la Toison d'Or 131. 2824

Achat de toutes fourrures, toilett, soldes, antiquités, 43, r. de l'Etuve, 43. 4589

J'achète porte-grille occ. 2,30 m. environ. Ecrire rép. C. 22, bur. j. 4575

ACCOUCHEUSE

Diplômée, 26 ans pratique. Consultations secret.
Mme **BOUGELET**
48, r. Parme, Porte Hal. 4590

Photographes!

Voulez-vous des **plaques** de 1re m., dem. pr. en fix. quant. à J. D. 29 bur. j. 4592

250 fr. Piano français à vendre. Pressé. 25, r. Malibran, 1e ét. 4628

VELOS

1 Vitesse B. S. A. 2 freins, sur jantes.
2 Vitesses B. S. A. Bandages Englebert.
3 Vitesses B. S. A. Luxe Carter.
Au choix **75 fr.**
Hom. Dame
93 Rue Brogniez Brux.-Midi **93**
4620

Occasions pour jardins

HORTENSIAS

destinés à l'étranger, à solder à 0.35 fr. pièce, plantes extra-fortes. **Eug. Draps,** 30, ch. de Forest, et 17, rue Antoine Dansaert. 4515

Occasion, matér. d'usine, mot. élec., transm., mat. de nickelage, d'émaillage, de séchage, d'estampage et de cartonnage. Bureaux tables, rayons, compt. armres. Ecr. 126, rue Belliard. 4101

LA CELÈBRE

Voyante

LA PLUS RENOMMÉE

Mme ESTER

conseille, renseigne sur tout, mariages, peines de cœur, recherches, procès, commerces, héritages. — **Réussite certaine. 15 ans même maison.**

87, rue des Plantes, 87
Nord. Discrétion absolue. 2070

Vx St-Emilion 0.85 la b. et Porto 1.60 pr 6 bout. Ecr. 32, r. du Page. 3655

J'achète belles fourres, tous art. en solde, fac. rach. 6, r. d'Or (en face cinéma). 4123

Occasions sérieuses !

Chambre à coucher noyermassif . fr. 295
Chambre à coucher en acajou massif . 210
Salle à mang. chêne massif, 10 pièces. 175
Chambre à c. acajou massif, L. XV. . 575
Bureaux acajou, noyer, chêne. fr. 35
Bur. amer., min. et un nomb. consid. de meubles de tous genres. Pianos, coffres-forts, salons, 59, r. des Tanneurs. (2255) B. JORDENS.

Touj. bonne santé mais de nouveau tre décour. pr la nouv. Esp. qu'elle ne durera pas longt. Amitiés. Carmen. 4574

VÉLOS Grand stock pneus, envel. et chambres. Vélos finis. Accessoires.

DE SMAELE Frères 50, rue du Lion, 50 Schaerbeek (gare). 3025

La Louvière, Soignies et environs

Transports rapides hebdomadaires (Agence Siemons et Leprince), 134, r. de l'Instruction, Brux. Midi. 4669

WEIGEL-LEYGONIE & Cie

30, RUE VAN MEYEL (BRUXELLES-MARITIME)

Transports rapides par **route** pour l'intérieur du pays pour toutes destinations.

Services spéciaux pour Anvers, Liége, Verviers et la Hollande.

Spécialité de dédouanement à prix réduits 3340

VINS NATURELS Muscat, Samos, Vino Santo, Bordeaux, Barsac, fr. 1.50 la bout. 48, rue des Vierges, Bruxelles. 4670

HOTEL DES VENTES

A LA BELLE MÈRE

Anciens Etablissements H. SEVRIN

46-48, rue de Stassart, IXELLES

ACHAT DE MOBILIERS AU PLUS HAUT PRIX

Vente de la main à la main d'objets mobiliers de toute espèce.

Expertise de mobiliers et d'objets d'art

AMEUBLEMENTS COMPLETS

Les magasins sont ouverts chaque jour de 9 à 12 h. et de 2 à 6 heures.

Les ventes publiques sont annoncées par affiches et circulaires spéciales (3413)

Expéditions journalières de petits colis

aux prisonniers belges en Allemagne. Prix fr. 1.10 le paquet.

Maison de confiance fondée en 1868.

DEGARDIN Fils 22, r. Le Lorrain, Brux.-Marit. — 33, r. d. Croisades, Brux.-N. 4541

OUVERTURE DE LA 7e SUCCURSALE DE LA FIRME

G. BALLINTIJN & Cie

35, chaussée d'Anvers, 35, Bruxelles

Bureau central : Marché aux Chevaux, 35, Anvers

Arrivage de 20,000 kilogr.

SAVON VERT

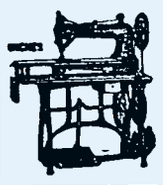
PRIX TRÈS AVANTAGEUX 4645

Vélos d'occasion

à partir de 50 francs. Accessoires, réparations. 13, rue Adolphe Lavallée (*Luna Park*), Bruxelles. (4204)

LA MAISON L. BARATTO & Cie

19, RUE DES FABRIQUES, BRUXELLES



répare les machines à coudre de toutes les marques, de tous les systèmes et fournit des **aiguilles, pièces de rechange** pour n'importe quelle machine.

Réparations garanties sur facture.

La seule firme construisant une machine à coudre en Belgique. 3543

Régularisation et Achat de Bons de réquisitions

18, place de Brouckère (Scala). (Entrée par le couloir du théâtre).

de 10 à 12 heures et de 3 à 5 heures. 4519

AVIS Nouveauté américaine sensationnelle

Article de première nécessité pour tous, de vente facile, de gros rapport et dont tout le monde peut vendre. Particuliers, vendeurs, camelots, etc., peuvent se présenter d'urgence, 38, rue de la Bourse, de 10 à 12 et de 2 à 4 (heure belge). (4520)

POUSSINS-CANETONS Œufs à couver de sujets en liberté.

ELEVAGE VISIBLE

230, chaussée de Wemmel, JETTE. 3793

TRANSPORTS A PRIX RÉDUITS

de toutes marchandises dans l'agglomération; par route et bateaux pour province. Déchargement de bateaux et wagons. Entreposage de marchandises.

S'adresser à Edm. NOLF, 20, rue Gustave Schildknecht, Bruxelles-Maritime. (1268)

VÉLOS NEUFS Occasions extraordinaires

117, rue de Laeken, 117 (4111)

CHARBONS AVIS IMPORTANT La Charbonnière Bruxelloise

20, RUE GUSTAVE SCHILDKNECHT, BRUXELLES-MARIT.

récolt ses combustibles, de toute première qualité, par bateaux, à des frets réduits et les revend à bas prix, franco cave. S'y adresser par carte postale ou par trams 11, 18, 46, 49, 81. (1267)

Champagne gr. mousseux

1,000 bout. disponibles, différ. par quantité

Bur.: 29, **rue du chemin de Fer**, de 9 à 5 (h. b.) 4410

Nous soldons tout Cost. tailli. dep. 20 fr.

Manteaux, robes, blouses, plumes parad., aigr. 10,000 corsets 1res marques. 38-40, rue Van Artevelde, Bourse. 3668

Imprimerie de l'*Echo de la Presse Internationale*, P. Van Buggenhoudt, éditeur, 80, rue Canal, Bruxelles.